

REPUBLIQUE DU BENIN

MISSION DE DECENTRALISATION

PROGRAMME D'APPUI AU DEMARRAGE
DES COMMUNES

 AFRIQUE CONSEIL

MONOGRAPHIE DE LA VILLE DE PORTO NOVO

Consultant

GANDONOU Basile Marius
Ingénieur Agro-économiste

Sous la supervision de M. Emmanuel GUIDIBI,
Directeur Général du Cabinet « Afrique Conseil »

Mars 2006

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	4
INTRODUCTION	6
CHAPITRE I : CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF	7
1.1 Cadre physique	8
1.2 Cadre Administratif	10
CHAPITRE II POPULATION	15
2.1 Etat de la population	16
2.2 Ethnies	17
2.4 Religions.....	18
2.4 Habitat	18
CHAPITRE III : ORGANISATION SOCIALE	21
3.1 Pouvoir politique traditionnel	22
3.2 Pouvoir politique moderne	22
3.3 Organisation de la société civile.....	23
3.4 Système de parenté	23
3.5 Place de la femme dans la société	24
3.6 Organisation ethno-foncière.....	25
CHAPITRE IV : ACTIVITES ECONOMIQUES.....	26
4.1 Commerce.....	27
4.2 Agriculture.....	28
4.3 Elevage.....	30
4.4 Energie et Eau	31
4.5 Transport, urbanisme et communications.....	33
4.6 Tourisme et hôtellerie.....	36
4.7 Loisir et sport.....	37
4.8 Pêche et pisciculture.....	39
4.9 Culture et artisanat.....	39
4.10 Industries, PME et PMI	41
CHAPITRE V : SECTEURS SOCIAUX	42
5.1 Santé	43

5.2 Action sociale	45
5.3 Education	46
CHAPITRE VI : RESSOURCES FINANCIERES	48
6.1 Evolution du budget communal.....	49
6.2 Recettes	50
6.3 Dépenses	51
CHAPITRE VII : CONTRAINTES ET ATOUTS DE LA COMMUNE	52
CHAPITRE VIII : PROMOTION DE L'ECONOMIE LOCALE ET PRINCIPALES FILIERES PORTEUSES	59
8.1 Promotion de l'économie locale.....	60
8.2 Valorisation des filières porteuses	62
CHAPITRE IX : PERSPECTIVES	65
9.1 Evolution des potentialités de la commune	66
9.2 Perspectives de développement économique	66
CONCLUSIONS GENERALES	67

SIGLES ET ABREVIATIONS

APE	Association des Parents d'Elèves
C/CS	Chef Circonscription Scolaire
CA	Chef d'Arrondissement
CARDER	Centre d'Action Régional pour le Développement Rural
CB	Chef Brigade
CeCPA	Centre Communal de Promotion Agricole
CeRPA	Centre Régional de Promotion Agricole
CLCAM	Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel
CPS	Centre de Promotion Sociale
CS	Centre de Santé
CSA	Centre de Santé de l'Arrondissement
PADME	Promotion et Appui au Développement des Micro Entreprises
PADPA	Programme d'Appui au Développement de la Pêche dans l'Artisanale
PAPME	Programme d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises
PDC	Plan de Développement Communal
PDE	Projet de Développement de l'Elevage
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PEH	Protection de l'Environnement et de l'Homme
PIP	Programme d'Investissement Public
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PRODECOM	Programme d'appui au Démarrage des Communes
SADI	Service des Archives, de la Documentation et de l'Information
SBEE	Société Béninoise d'Energie Electrique
SDAC	Schéma Directeur d'Aménagement Communal
SE	Suivi Evaluation
SG	SH Service Hydraulique pour la Promotion
SONAPRA	Société Nationale pour la Promotion Agricole
SONEB	Société Nationale des Eaux du Bénin
SSE	Service de Suivi Evaluation
UCP	Union Communale des Producteurs

CARTES

Carte n°1 : Carte administrative de la municipalité de Porto-Novo

FIGURES

Figure n°1 : Répartition de la population selon le sexe et l'âge

Figure n°2 : Répartition de la population selon l'ethnie

Figure n°3 : Répartition de la population selon la religion

Figure n°4 : Répartition de la population selon le secteur d'activité

TABLEAUX

Tableau n°1 : Production agricole dans la commune en 2005 et taux de progression sur les quatre dernières années

Tableau n°2 : Recettes et dépenses issues des fonds communautaires des centres de santé

Tableau n°3 : Evolution des équilibres budgétaires et capacité d'investissement

Tableau n°4 : Evolution de la mobilisation des ressources propres

Tableau n°5 : Atouts et contraintes, opportunités et menaces de la commune

Tableau n°6 : Intrants de la filière volaille leur disponibilité

Tableau n°7 : Extrants de la filière volaille et leur écoulement

INTRODUCTION

La loi 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin renforçant les dispositions de la constitution béninoise en ses articles 150 et 153 prescrit à chaque commune d'élaborer et d'adopter son plan de développement. C'est dans ce cadre que la Municipalité de Porto-Novo s'est dotée, en mars 2005, de son Plan de Développement Communal (PDC).

Les planifications du développement économique et social communal, qu'elles soient temporelles ou spatiales se basent sur des informations de monographie élaborées pour produire le diagnostic, définir les orientations stratégiques et déterminer les activités et mesures.

C'est pourquoi il est nécessaire que la municipalité de Porto-Novo élabore sa monographie surtout économique. L'objectif de cette entreprise est de capitaliser et de rendre disponibles les informations économiques générales et spécifiques sur la municipalité de Porto-Novo. Par la richesse des informations qu'elle fournit, la monographie économique communale poursuit trois buts :

- faciliter une exploitation plurielle des informations économiques,
- accompagner et justifier les orientations prises et les options/activités planifiées,
- servir de support pour la présentation de la commune.

La méthodologie utilisée pour conduire le processus d'élaboration de la monographie économique communale est articulée autour de d'ateliers régionaux, d'entretiens individuels et de groupe par le biais d'un questionnaire et de fiches et des visites sur le terrain.

La structuration du présent document de monographie communale est la suivante :

- Cadre physique et administratif
- Population
- Organisation sociale
- Activités économiques
- Secteurs sociaux
- Ressources financières
- Contraintes et atouts
- Principaux filières porteuses

CHAPITRE I

CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF

1.1 Cadre physique

1.1.1 Situation géographique

Situé au sud du Bénin à 30 km de Cotonou, la ville de Porto-Novo est localisée entre 6°30 de latitude nord et 3°30 de longitude Est. Elle est limitée :

- au nord par les communes d'Akpro-Missérété, d'Avrankou et d'Adjarra ;
- au Sud par la commune de Sèmè-kpodji ;
- à l'Est par la commune d'Adjarra ;
- à l'Ouest par la commune des Aguégoué.

La ville de Porto-Novo couvre une superficie de 52 km² soit 0,05% du territoire nationale. Le climat est typique d'un climat humide subéquatorial. Deux saisons des pluies et deux saisons sèches se partagent l'année climatique. Des températures chaudes et humides avec des moyennes mensuelles de 32° entre mars et avril et de 23,1° entre août et décembre. Une forte pluviométrie : moyenne annuelle des précipitations oscille entre 1.100mm et 1.200mm atteignant ainsi le niveau le plus élevé de tout le pays.

1.1.2 Climat

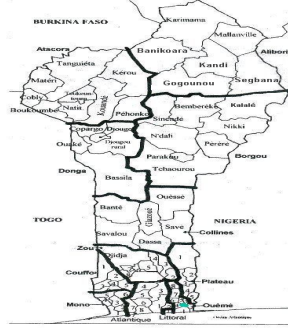
La Municipalité de Porto-Novo jouit d'un climat tropical humide appelé climat subéquatorial. Ce climat est caractérisé par une forte humidité (75% en moyenne par an) et des températures variant entre 21,9°C et 32,8°C. L'année se divise en quatre saisons dont deux saisons sèches (mi-Novembre à mi-Mars et mi-Juillet à mi-Septembre) et deux saisons de pluie (mi-Mars à mi-Juillet et mi-Septembre à mi-Novembre).

Sur le plan pluviométrique, une moyenne de 1200 mm est enregistrée à Porto-Novo durant ces dernières années.

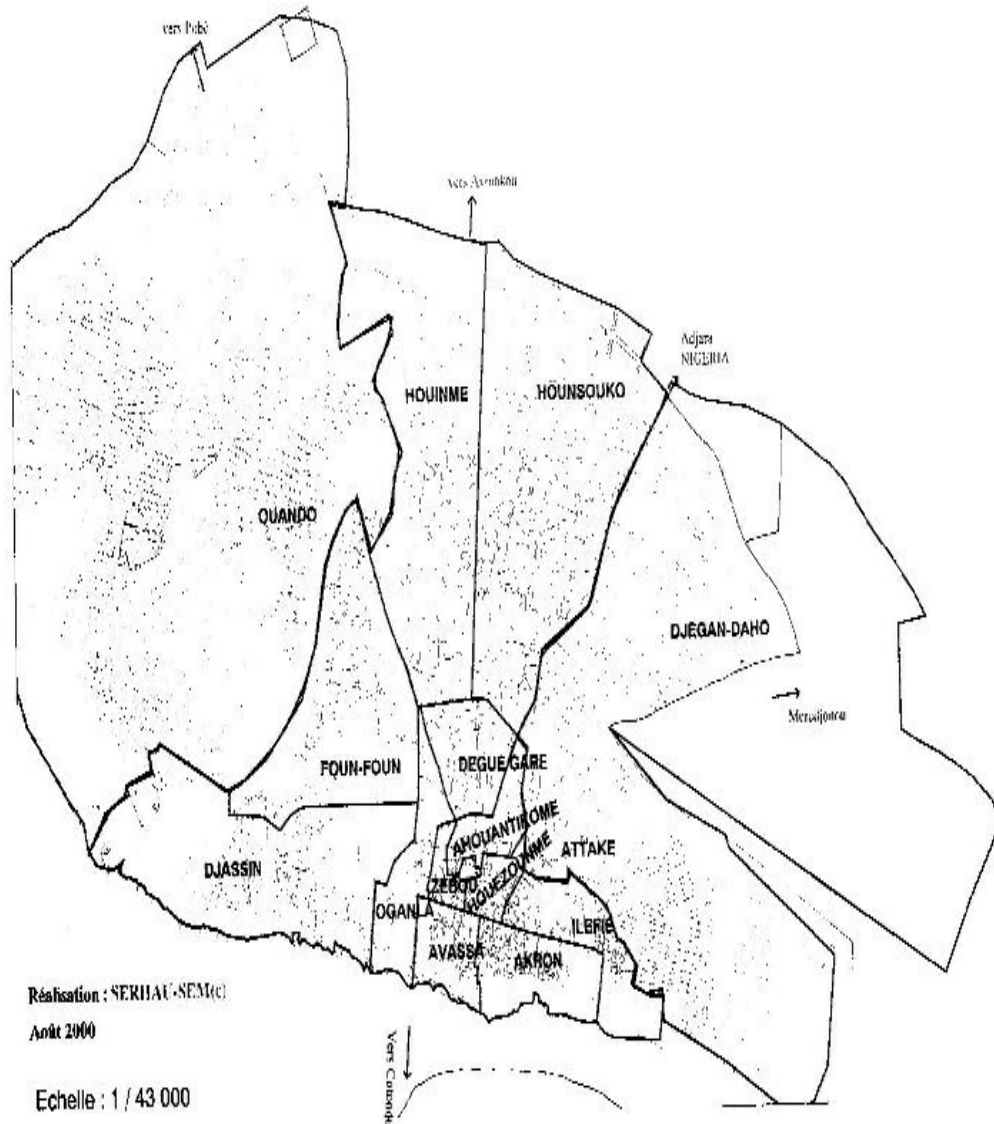
De Décembre à Janvier, souffle l'harmattan, un vent froid et sec qui crée une forte amplitude thermique pendant la journée.

1.1.3 Relief

La municipalité de Porto-Novo a un relief très peu accidenté. D'une altitude de moins de 60m, le relief présente par endroit des entailles ; ce sont de petites et moyennes dépressions aux pentes très peu marquées.



PORTO-NOVO



Carte n°1 : Carte administrative de Porto-Novo

Source : Bachir Oloudé 2004

1.1.4 Sols et géologie

La Municipalité de Porto-Novo dispose de trois (03) types de sols :

- Les sols des plateaux : sols ferrallitiques, de couleur rouge et à texture sablo-argileux (terres de barre)
- Les sols de bas de pente : sols de coloration brune claire, à texture sableuse et faciles à travailler, ils se situent en bordures des bas-fonds marécageux, soit dans des dépressions fermées.
- Les sols des bas-fonds : ce sont des sols hydromorphes argileux, riches en matières organiques, situés dans les zones inondables.

1.2 Cadre Administratif

1.2.1 Evolution administrative

Selon la tradition orale, les origines de Porto-Novo remonte vers la fin du 17^e siècle autour du mythe des trois chasseurs yoruba venus du Nigéria pour créer le 1^{er} quartier : « Accron ». Les dissidents « adja » de la région Ouest-Allada ont suivi au 18^e siècle les yoruba avec l'installation de Tê-Agbanlin créant ainsi le palais royal « Honmè ». A partir du 18^e siècle, les explorateurs portugais, hollandais, anglais, et français avaient organisé le commerce intercontinental qui a conduit à la colonisation et à la traite des esclaves nègres. Ainsi naquit la cité qui s'est progressivement organisée dans le temps pour devenir « Hogbonou » pour les adja, « Adjatchê » pour les yoruba mais aussi « Porto-Novo » pour les explorateurs et les colonisateurs en 1742.

A la fin de la traite des esclaves, un autre commerce, celui des produits agricoles et manufacturés prit la relève et se développa. Le premier traité de protectorat avec les français a été signé en 1863 sous le règne du roi Sôdji, suite aux velléités de conquête de la ville par les Anglais en 1861. Le deuxième protectorat établi le 14 avril 1882 sous le règne du roi Toffa, marque la présence de l'installation de l'administration coloniale française. La Colonie du Dahomey est créée et Porto-Novo en est la capitale par décret du 22 juin 1894.

Porto-Novo a gardé, malgré les aléas de l'histoire et l'ascension de la ville de Cotonou, son statut de « Capitale du Bénin ». La ville a été cependant dépouillée de ses attributs de capitale vers les années 60 et 70 avec le transfert de la Présidence et des Ministères à Cotonou. Avec l'avènement du Renouveau Démocratique en 1990, le statut de capitale du Bénin a été confirmé à nouveau et la ville connaît un nouvel essor avec la mise en œuvre d'un programme spécial de réhabilitation dont le principal objectif est de lui redonner ses attributs de Capitale du Bénin.

1.2.2 Organisation administrative

L'administration de la ville de Porto-Novo est réglementée par l'arrêté municipal n°044/SG/SP-C du 3 septembre 2003 portant Organisation Attribution et Fonctionnement des services de la mairie de Porto-Novo.

La gestion de l'administration municipale est assurée par l'Hôtel de ville, sis au quartier Agbokou et pour lequel le Maire est le 1er responsable. Dans ses fonctions, le maire est assisté par un Cabinet du maire, un secrétariat général qui englobe trois directions techniques à savoir la Direction des Affaires Administratives et Financières (DAF), la Direction des Affaires Générales et du Développement et de la Coopération (DAGDC) et la Direction des Services Opérationnels (DSO).

Les cinq bureaux d'arrondissement avec une mini-administration locale constituent les services infra-municipaux. Il s'agit des Arrondissement 1 installé à Houèzoumè, Arrondissement 2 installé à Attakê, Arrondissement 3 installé à Djassin, Arrondissement 4 installé à Houinmè et Arrondissement 5 installé à Ouando. Les arrondissements sont administrés par les chefs d'Arrondissements qui ont sous leur tutelle les chefs des quartiers.

1.2.3 Services déconcentrés de l'Etat

La ville de Porto-Novo abrite tous les services déconcentrés de l'administration publique ainsi que des Directions Départementales des principaux ministères. Le diagramme 1 présente la répartition des services déconcentrés de l'Etat qui sont installés à Porto-Novo. Malgré cet avantage comparatif certain par rapport aux autres communes du département leur contribution au développement de la capitale est insignifiante.

Par ailleurs, la mise en oeuvre du programme Spécial de Réhabilitation de la Ville de Porto-Novo (PSRPN) prévoit le transfert de toutes les institutions de la république en vue de redonner à Porto-Novo ses attributs de capitale du Bénin. Ainsi, de nos jours, Porto-Novo abrite la Cours Suprême et la Cellule de moralisation de la vie publique. Selon le rapport d'évaluation du PSRPN (2005), les travaux pour la construction des autres institutions à savoir la Haute Cours de Justice (HCJ), le Conseil Economique et Sociale (CES), la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), la Grande Chancellerie du Bénin ainsi que le Ministère Chargé de la Coordination et des Relations avec les Institutions et les Béninois de l'extérieur (MCRI) sont entamés.

Dans le domaine de l'**intercommunalité**, des initiatives sont prises avec les autres communes. A cet effet, on peut capitaliser la constitution de l'association des neuf maires du département de l'Ouémé, la conception d'un projet de piste de l'esclavage en collaboration avec les mairies d'Avrankou, d'Akpro-Missréré, de Sèmè-Kpodji et d'Adjarra, les négociations engagées avec la municipalité de Sakété dans la

gestion du site de décharge de Porto-Novo, la participation aux rencontres de travail avec l'Association Internationale des Maires Francophones (IAMF).

La ville de Porto-Novo dispose d'une importante aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du Bénin. Il s'agit d'une potentialité humaine assez riche dont l'intégration dans les activités et les prises de décisions pourrait contribuer de façon significative au développement de la ville.

1.2.4 Principaux programmes ou projets de développement

Les principaux programmes qui accompagnent le développement de la ville de Porto-Novo sont les suivants :

- *Programme Spécial de Réhabilitation de la ville de Porto-Novo (PSRPN)*: Le Programme Spécial de Réhabilitation de la ville de Porto-Novo est un programme initié par le gouvernement en vue de redonner à Porto-Novo ses attributs de capital du Bénin. Pour ce atteindre ces objectifs le programme d'action du gouvernement a inscrit les actions suivantes au titre de 1997 à 2002.
 - Actualisation du plan directeur d'urbanisme et réservation de terrains nécessaires.
 - Sauvegarde du patrimoine foncier de la ville.
 - Réhabilitation du marché central et du marché de Ouando.
 - Construction d'un stade omnisports de 20 à 25 mille places.
 - Poursuite des travaux d'assainissement et de voirie.
 - Définition et mise en œuvre du projet d'aménagement de la berge ouest de la lagune et de la zone administrative coloniale.

Dans le plan stratégique 2002-2006, il est prévu des actions dans les domaines de l'urbanisme, de l'habitat / construction et de l'assainissement et voies urbaines.

- *Projet de «viabilisation des quartiers commerçants de Porto-Novo»* : Ce projet a été initié par la République du Bénin et les villes de Porto-Novo et de Cotonou après la réhabilitation des marchés Ouando et Central. L'objectif final du projet est l'amélioration de l'accessibilité aux infrastructures marchandes et du cadre de vie des habitants des quartiers populaires de Porto-Novo par la construction d'infrastructures de voirie et d'assainissement susceptibles de faciliter la circulation et d'assainir l'environnement urbain. Pour ce faire, le réseau de voies composant la rocade et l'accès au marché de Ouando par les gros porteurs et les alentours du marché de même que la rue bordant le côté sud du marché central a été étudiée et retenue comme faisant partie du lot de travaux prioritaires. C'est ainsi que 1.695 mètres linéaires de

voies sont en cours de pavage et dont les travaux sont réalisés à 85%. La maîtrise d'Ouvrage Déléguée est assurée par l'AGETUR.

- *Projet d'Appui à la réalisation des travaux urbains de voirie et d'assainissement*: Le Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme (MEHU) a obtenu du 9ème Fond Européen de Développement (FED), un appui budgétaire sur trois années pour le pavage et l'assainissement de la voirie dans certains centres urbains du Bénin dont Porto-Novo.
- *Projet de Gestion Urbaine Décentralisée*: Le Projet de Gestion Urbaine Décentralisée (PGUD) s'inscrit dans le cadre du renforcement des acquis du 1er projet urbain qu'est le « Projet de Réhabilitation et de Gestion Urbaine (PRGU) ». Les acquis importants issus de la mise en œuvre de ce projet sont :
 - Organisation et dynamisation du système de gestion et de comptabilisation de la commune ;
 - Meilleure gestion des ordures ménagères ;
 - Mise en place et renforcement des capacités des Comités de Développement de Quartier (CDQ) ;
 - Réhabilitation du patrimoine historique et architecturale de la ville ;
 - Réalisation des travaux de voiries et d'assainissement ;
- *Projets inscrits au Programme d'Investissement Public du Bénin*: L'examen des documents sur les prévisions d'utilisation des finances publiques au profit des communes du Bénin montre que le gouvernement du Bénin, dans son Programme d'Investissement Public (PIP) et au titre des années 2005 à 2007, a prévu financer 124 projets au profit de la ville de Porto-Novo.
- *Projets issus des accords de coopération décentralisée*: Les accords de coopération décentralisée conclus avec la ville de Porto-Novo lui ont fait bénéficier les principales réalisations suivantes :
 - Equipement de cinq carrefours en feux de signalisation tricolore avec la communauté urbaine de Lyon.
 - Aménagement du Centre International de Rencontre et de séjour de la Jeunesse Francophone (Photo 6) avec la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise.
 - Construction d'écoles avec la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise.

- Construction de Centres de Santé avec la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise et l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF).
- Informatisation du système de l'Etat civil avec l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF).
- Appui aux activités génératrices de revenu avec la Fondation Guérin La Joie.
- Alphabétisation avec la Fondation Guérin La Joie.

CHAPITRE II

POPULATION

2.1 Etat de la population

2.1.1 Historique du peuplement

Selon la tradition orale, les origines de Porto-Novo remontent vers la fin du 17^e siècle autour du mythe des trois chasseurs yoruba venus du Nigéria pour créer le 1^{er} quartier : « Accron ». Les dissidents « adja » de la région Ouest-Allada ont suivi au 18^e siècle les yoruba avec l'installation de Tê-Agbanlin créant ainsi le palais royal « Honmè ». A partir du 18^e siècle, les explorateurs portugais, hollandais, anglais, et français avaient organisé ce commerce lucratif qui a conduit à la colonisation et à la traite des esclaves nègres. Ainsi naquit la cité qui s'est progressivement organisée dans le temps pour devenir « Hogbonou » pour les adja, « Adjatchê » pour les yoruba mais aussi « Porto-Novo » pour les explorateurs et les colonisateurs en 1742.

A la fin de la traite des esclaves, un autre commerce, celui des produits agricoles et manufacturés prit la relève et se développa. Le premier traité de protectorat avec les français a été signé en 1863 sous le règne du roi Sôdji, suite aux velléités de conquête de la ville par les Anglais en 1861. Le deuxième protectorat établi le 14 avril 1882 sous le règne du roi Toffa, marque la présence de l'installation de l'administration coloniale française. La Colonie du Dahomey est créée et Porto-Novo en est la capitale par décret du 22 juin 1894.

Porto-Novo a gardé, malgré les aléas de l'histoire et l'ascension de la ville de Cotonou, son statut de « Capitale du Bénin ». La ville a été cependant dépouillée de ses attributs de capitale vers les années 60 et 70 avec le transfert de la Présidence et des Ministères à Cotonou. Avec l'avènement du Renouveau Démocratique en 1990, le statut de capitale du Bénin a été confirmé à nouveau et la ville connaît un nouvel essor avec la mise en œuvre d'un programme spécial de réhabilitation dont le principal objectif est de lui redonner ses attributs de Capitale du Bénin.

2.1.2 Evolution de la population

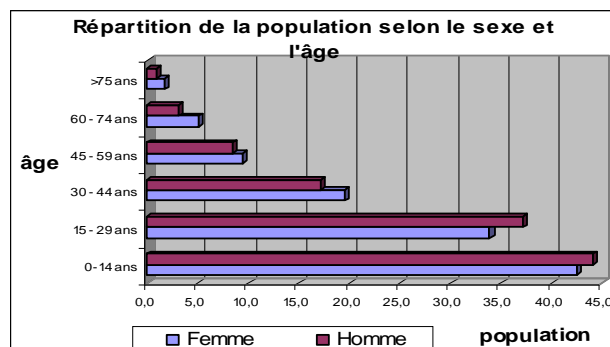
La Municipalité de Porto-Novo compte 223.552 habitants (RPGH3, 2002). La population à dominance féminine (52,54%). Le taux d'accroissement annuel de la population est de 2,3% soit en moyenne 3.584 naissances par an.

La densité actuelle de population est évaluée à 1.985 hbt/km².

2.1.3 Structure par âge et par sexe de la population

La population de Porto-Novo est jeune. Les jeunes (0 à 49 ans) représentent 90,46% alors que les vieux (plus de 50 ans) ne représentent que 9,54% (INSAE, RPGH3, 2002).

La tranche active (15 à 49 ans) représente 51,76% dont 24,52% d'hommes et 27,23% de femmes (INSAE, RPGH3, 2002). C'est sur cette frange active que repose l'essentiel du poids économique de la municipalité. Les jeunes ayant au moins de 15 ans (38,7% de la population) constituent la tranche majoritaire de la jeunesse.

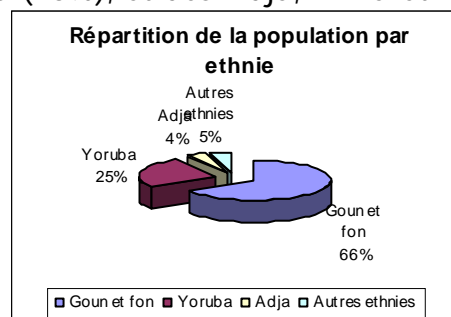


La forte proportion de la jeunesse caractéristique de la population de Porto-Novo est un facteur de dynamisme pour le développement économique de cette municipalité. Mais elle exige, pour une contribution efficace au développement, des investissements surtout sa scolarisation, son accès aux soins de santé et à l'emploi.

2.2 Ethnies

De nos jours, il existe une mosaïque d'ethnies qui cohabite à Porto-Novo. Les Goun et fon sont majoritaires (66%), suivis des Yoruba (25%), et des Adja, Mina et Toffin (4%). Les autres ethnies sont composées de Bariba, dendi, Yom-Lokpa, Otamari et Peulh etc (5%).

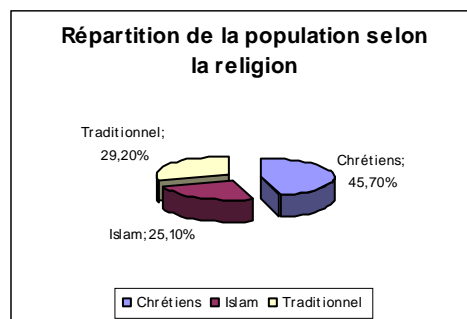
Ce brassage ethnique est aussi à la base de la diversité des activités économiques de la ville. En effet, les commerçants Yorouba ont développé l'activité commerciale alors que les Goun et les Fon s'investissent beaucoup dans l'agriculture et le transport. Quant aux autres ethnies, elles se retrouvent dans la fourniture des services, dans les buvettes et restaurants et dans les divers.



2.3 Religions

La vie spirituelle de la municipalité de Porto-Novo est animée par plusieurs religions. Chacune d'elle prêche pour la culture de la paix, de la tolérance mutuelle et de la cohésion locale et nationale. Trois catégories de religions peuvent être distinguées :

- La religion traditionnelle (29,20%) : Les religions traditionnelles sont constituées autour des fétiches *vodun*, *tron*, *zangbéto*, *oro* etc. Les exigences de leurs rites et rituels sont favorables à la protection des forêts sacrées qui abritent leurs couvents.
- La religion chrétienne (45,70%) : elle regroupe les églises évangéliques, les catholiques, les protestants, les christianisés célestes etc.
- Et l'Islam (25,10%)



L'identité culturelle propre à la ville de Porto-Novo repose sur le triptyque des croyances ancestrales et le syncrétisme religieux que constituent la croyance en dieu suprême, créateur de l'univers et le culte des ancêtres connu sous l'appellation « Vodoun » en goun ou « Orisha » en yoruba.

2.4 Habitat

2.4.1 Type d'habitat et matériaux utilisés

Les habitations dans la ville de Porto-Novo sont faites de maisons traditionnelles en terre de barre, en bambou, en brique et lotis et des maisons modernes en brique. Les habitats sont organisés en concession familiale surtout dans les anciens quartiers des arrondissements 1 et 2 alors que partout ailleurs, nous avons des parcelles loties et des villas.

L'une des particularités de la ville de Porto-Novo réside dans le contraste que présente le paysage urbain. En effet, on y distingue plusieurs types d'architecture qui s'harmonisent pour faire la beauté de la cité :

- *L'architecture traditionnelle* : Elle marque le noyau ancien occupé par les concessions familiales Gouns et Yorubas centré autour du palais royal « Honmè ».
- *L'architecture coloniale* : elle est visible dans la zone administrative coloniale avec des bâtiments à caractère monumental et servant de lieux de travail et de résidences administratives.

- *L'architecture de type afro-brésilien* : elle est localisée dans l'espace de jonction entre le noyau ancien et la zone administrative coloniale à l'ouest de la ville. C'est le modèle véhiculé par les esclaves affranchis et inspiré des constructions de type brésilien ou portugais. Les constructions sont imposantes et marquées de motifs décoratifs. La mosquée centrale de Porto-Novo est l'un des prototypes le plus représentatif de ce modèle.
- *L'architecture religieuse* : Elle est caractéristique des temples-couvents, les églises et les mosquées (inspirées de l'architecture portugaise et du Moyen-Orient).
- *L'architecture contemporaine* dans les « nouveaux quartiers » situés en périphérie de l'ancien Porto-Novo.

2.4.2 Mode d'éclairage

Le réseau d'éclairage public de la ville de Porto-Novo affiche des performances qui sont en constante amélioration. Dans ce cadre et pour l'année 2004, la ville de Porto-Novo a acquis du matériel d'entretien et d'extension que sont des compteurs électriques, des lampadaires complets, des horloges, des fusibles, des connecteurs, des câbles et fils, des contacteurs, des disjoncteurs, des ampoules, des amorceurs, des douilles et des selfs blindés. Au total en 2004, 87 nouveaux luminaires ont été posés, 849 ampoules et accessoires remplacés et 900 mètres linéaires de câbles tirés.

L'extension du réseau de candélabres se poursuit avec :

- Le raccordement au réseau de la SBEE des candélabres sur le Boulevard Extérieur entre le carrefour Houssou-Médé et Agbokou. Ces candélabres ont été aménagés dans le cadre du projet de pavage et d'assainissement PSRPN/BOAD mais n'ont pu être raccordés et mis en service.
- La mise en service du réseau d'éclairage public entre le Carrefour Sèmè et la Place Bayol. Ce projet n'a malheureusement pas pris en compte le pont et l'avenue Malan.
- L'étude d'extension de l'éclairage public sur les axes ci-après : Beau Rivage Carrefour Nadjo –Catchi, Hôtel de Ville carrefour Ansar Deen, Pont – beau Rivage, Carrefour Y – Porto-Novo sur la RNIE 1, BOA –Léon Bourguine – Ste Anne – Carrefour Ansar dine, Adjarra Docodji – Porto-Novo sur RNIE 1 bis. Le rapport final de l'Etude exécuté par le Bureau Ingénieurs Conseils est disponible et le financement est recherché pour la réalisation des travaux
- La réhabilitation et l'entretien de l'éclairage des places publiques (Place Jean Bayol, Avenue MALAN, IRE AKARI – HOUINME GANTO, Place OLORY

TOGBE, DANGBEKLOUNON, Hôtel de ville) est assurée par les services de la DSO.

Il faut signaler que l'incivisme des populations de Porto-Novo occasionne de sérieux préjudices aux installations socio-communautaires.

2.4.3 Mode d'approvisionnement en eau

La ville de Porto-Novo est régulièrement alimentée en eau par quatre (4) sources d'approvisionnement. Il s'agit i) des puits traditionnels qui existent un peu partout, ii) le réseau de la SONEB, iii) les kiosques, iv) la pluie et v) les plans d'eau non aménagés.

L'eau distribuée par la Société National d'Eau du Bénin (SONEB) se fait à travers un réseau de distribution en cours de densification. Sa performance actuelle est de 110km linéaire. La plupart des arrondissements sont desservis sauf certains quartiers comme sèdjèko, hinkoudé, koutongbé, Zoukpa Djègandaho, guevié-djèganto, Donoukin, Djassindaho, Louho, Dowa. Ce réseau comporte 4 forages munis de pompe à motricité humaine (mis en place en 1998), de 4 Pompes Vergnet (mis en place en 2002) et de 9 forages hydrauliques dont un non fonctionnel (celui de Louho), 15 bornes fontaines, 1 station de traitement des eaux, 2 Châteaux d'eau (houinmè 750m³ et Ouando 1750m³) dont un non fonctionnel. Le débit de fourniture de l'eau est de 413 m³/h sur un potentiel de 985m³/h. La production d'eau en 2002 est de 2.670.567 m³.

En décembre 2004, la ville de Porto-Novo dispose de vingt (20) kiosques à eau (fontaines publiques) qui ont été aménagés dans les quartiers Tokpota et Djegan Daho dans le cadre du PGUD. Ces fontaines sont fonctionnels et sont actuellement raccordés au réseau d'eau potable de la SONEB. Ils sont gérés par les Comités de Développement de Quartiers (CDQ).

CHAPITRE III

ORGANISATION SOCIALE

3.1 Pouvoir politique traditionnel

Le pouvoir politique traditionnel est organisé à partir des palais royaux et au niveau des clans. Il se perpétue avec la pérennisation du culte de désignation des rois et des chefs de clans.

Le natif appartient à un clan dont les vestiges, ayant résisté à l'érosion du temps, sont gardés dans des temples. Le clan est caractérisé par des litanies panégyriques qui se réfèrent soit aux hauts faits et parfois aux fonctions de l'ancêtre, mythique ou réel, commun aux membres dudit clan, soit aux pratiques culturelles. Le pouvoir traditionnel est centralisé et hiérarchisé. Sa gestion est assurée, selon le groupe social par :

- le roi, palais royal de Honmè,
- le ministre du roi, palais des Migan
- le Vodounon (Chef du culte)
- ou le Balè au niveau des yoruba.

Il faut noter qu'aujourd'hui, la pénétration des religions révélées fragilise les clans dont le support spirituel est la religion traditionnelle. En conséquence, l'emprise du pouvoir traditionnel sur la jeunesse est devenu faible.

Les chefs coutumiers jouent un rôle important dans la vie sociale et politique de la municipalité de Porto-Novo. Ils s'occupent essentiellement, dans les limites de leurs compétences, de la revalorisation du patrimoine culturel, du règlement des conflits familiaux et de l'organisation des cérémonies religieuses annuelles.

3.2 Pouvoir politique moderne

Dans le contexte actuel de la décentralisation, les orientations pour la politique de développement de la commune sont fixées par le Conseil Communal sur la base des réelles aspirations des communautés administrées. Elles sont ensuite passées au maire, premier responsable de l'exécutif, pour leur mise en œuvre.

Comme le pouvoir traditionnel, le pouvoir politique moderne est concentré dans les mains du maire ; la différence avec le pouvoir traditionnel est la proximité des populations et la possibilité de leur contrôle sur la gestion des affaires de la commune. L'exercice du pouvoir politique au niveau arrondissement et villageois se fait respectivement par le chef d'arrondissement et le chef de village.

Les autorités administratives et traditionnelles de la municipalité de Porto-Novo développent de bonnes relations de collaboration surtout dans les domaines de la valorisation du patrimoine culturel et de l'organisation des fêtes nationales.

3.3 Organisation de la société civile

La société civile de la ville de Porto-Novo est animée par une multiplicité et une diversité d'acteurs. On dénombre 141 ONG installés dans la ville dont seulement 10% sont véritablement opérationnels, 2 associations de développement (ADESCUD Finangnon et ADECP), 1 comité des sages et notables, etc. Il a été constaté pendant cette dernière décennie le développement d'une dynamique associative qui a donné naissance à au moins 40 groupements à vocation coopérative, 172 associations de femmes, 1 fédération de 46 associations d'artisans dont 28 sont fonctionnelles, 1 association des handicapés, les syndicats, les associations des parents d'élèves dans toutes les écoles, etc. Cette société civile est également animée par les confessions religieuses et les institutions de défense des cultes et de la culture de Porto-Novo.

Sur la base des statistiques obtenues auprès de la DAGDC, les secteurs dans lesquels les acteurs de la société civile (non confessionnels) se font remarquer sont l'environnement, les Activités Génératrices de Revenus (AGR), l'éducation et les droits de l'homme. Ils reçoivent sporadiquement des appuis des organismes comme PGUD et de la Fondation Paul Gerin La Joie, etc. En résumé, Porto-Novo abrite une société civile dont la maîtrise échappe encore à l'administration locale et au pouvoir public. L'absence d'une politique municipale avec des actions concrètes et cohérentes pour la promotion des organisations de la société civile constitue une faiblesse à combler.

Dans le domaine de l'environnement, les acteurs de la société civile s'investissent dans la lutte contre la pollution de l'air, la pollution sonore, l'occupation anarchique des voies et espaces publics, l'insalubrité, les inondations, l'absence de latrines publiques, le banditisme, le viol, la délinquance juvénile, la gestion des déchets solides urbains, les dragages des dépressions et l'évacuation des eaux pluviales.

3.4 Système de parenté

Dans la municipalité de Porto-Novo, trois types de mariage déterminent le mode de vie dans les ménages : le mariage coutumier, le mariage civil et le mariage religieux.

3.4.1 Mariage coutumier

Le mariage coutumier, par ses rituels et sa dot, est une cérémonie de réjouissance qui renforce les liens non seulement entre les époux, mais également entre leurs familles. Son caractère onéreux fait qu'il est de moins en moins accepté par les jeunes car il pèse lourdement dans le budget non encore constitué du jeune marié. Aujourd'hui, par endroit, le mariage coutumier onéreux fait place à un symbolisme peu coûteux.

3.4.2 Mariage civil

Le mariage civil est célébré par un représentant de l'administration civile en particulier le maire ou le chef d'arrondissement. Il traduit la reconnaissance de l'union par l'autorité civile et la légalisation de la vie conjugale au sein de la communauté. Sa célébration est subordonnée au mariage coutumier.

3.4.3 Mariage religieux

Le mariage religieux est consacré par l'autorité religieuse (prêtre, pasteur ou Imam). Le couple qui aspire à vivre selon les commandements de Dieu doit se mettre d'abord en règle vis-à-vis de la tradition et la communauté en faisant le mariage coutumier et civil.

3.5 Place de la femme dans la société

Les besoins de la femme sont dictés par les aspirations de toute la société qui exige d'elles une importante contribution au mieux être de la communauté, c'est-à-dire, une bonne santé de sa famille, un niveau d'instruction acceptable pour les enfants, un accès à une alimentation saine et suffisante, un accroissement des revenus pour la famille, etc. La société lui reconnaît son rôle de pilier dans la promotion du bien-être intégral de la famille et même de la collectivité, non seulement à travers les activités productives des secteurs clés de l'économie, comme le commerce, la restauration, la transformation, le stockage etc.

Le dynamisme des femmes dans les secteurs de l'économie locale favorise un approvisionnement régulier des marchés rendant ainsi accessibles les prix des denrées alimentaires et des produits de premières nécessités à toutes les couches de la population.

Sur le plan de la participation des femmes aux structures de prises de décision, il faut signaler que l'augmentation du pouvoir économique leur confère une élévation de leur statut social et de surcroît contribue à renforcer leur autonomie et leur participation à la prise de décisions au sein de la famille ou de la société. Ainsi les retrouve-t-on dans des rôles décisifs au sein des groupements ou associations, à la direction des entreprises, dans l'administration municipale, les associations de développement, etc.

Mais au niveau de la municipalité, la présence des femmes dans les instances de décision reste encore trop faible. Pour palier cette situation, il est nécessaire de lever certaines contraintes dont les plus importantes sont :

- fort taux d'analphabétisme,
- faible taux de scolarisation des jeunes filles,
- pesanteurs et mentalités socioculturelles

3.6 Organisation ethno-foncière

A travers l'histoire, le régime foncier de la municipalité de Porto-Novo a connu des transformations. Propriété collective, indivise et inaliénable avant la colonisation, la tenure foncière actuelle était dominée par l'occupation et la donation. La terre ne pouvait être considérée comme un bien personnel et exclusif, mais plutôt celui d'un clan ou d'une lignée.

Sous l'effet de la poussée démographique, des exigences de l'économie de marché, des besoins de viabilisation de l'espace, le régime foncier a évolué vers foncier urbain. Entre l'homme et la terre, les rapports ne sont plus mystiques mais économiques, les propriétés individuelles sont nombreuses. Les modes d'acquisition des terres sont essentiellement l'héritage, l'achat et le gage.

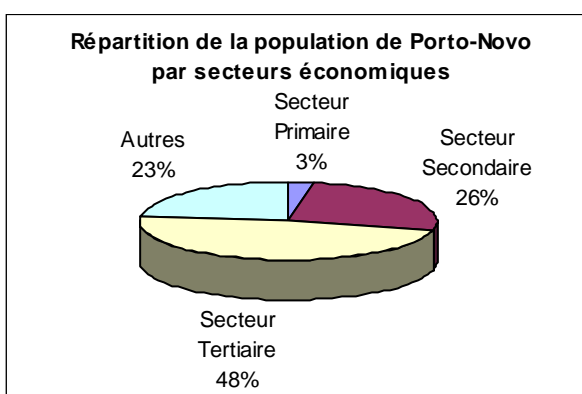
CHAPITRE IV

ACTIVITES ECONOMIQUES

L'économie locale de Porto-Novo repose essentiellement sur le secteur informel. Le secteur formel n'est pas développé. Cette situation est favorisée par la perméabilité des frontières Bénino-Nigériane. On ne note pas une spécialisation de la ville dans une activité économique précise. Cependant, Porto-Novo demeure la métropole des grands commerçants béninois aux chiffres d'affaires relativement importants.

D'après la figure ci-contre, les fils de Porto-Novo s'investissent à 47,28% dans le secteur tertiaire. Ils pratiquent principalement le commerce dont le développement est favorisé par le grand voisin qu'est

le Nigeria. Le second secteur qui mobilise la population de Porto-Novo est bien l'industrie manufacturière (26,29%). Les entreprises industrielles implantées et immatriculée sur le territoire de la commune de Porto-Novo sont en nombre limité (21 entreprises). Par contre, l'artisanat est un élément majeur de la spécificité de



la ville notamment en terme d'emploi et de revenu. Quant au secteur primaire, il est inexistant (2,65% de la population), ce qui montre que la population de Porto-Novo n'est pas agricole.

Les activités économiques sont largement dominées par les femmes qui dirigent plus de 56% des établissements recensés notamment dans le commerce. La population active est jeune et 54% des chefs d'entreprises commerciales et de services ont moins de 30 ans.

Le circuit « moderne » dans lequel on rencontre en majorité les Yoruba s'est développé avec le boom pétrolier du Nigéria en 1973. La proximité géographique de ce pays et les liens ethniques favorisent des échanges plus ou moins légaux entre les commerçants à travers d'une part le développement d'un secteur qualifié d'informel et d'autre part l'expansion de la zone urbaine.

4.1 Commerce

4.1.1 Produits

Le commerce occupe une place de choix au sein des activités économiques. Il mobilise 47,28% de la population et touche une diversité de produits. Il s'agit des hydrocarbures, des produits manufacturés, des produits pharmaceutiques, des matériaux de construction, des denrées alimentaires, des boissons, des produits cosmétiques, des produits agricoles, des produits d'élevage etc. Ces produits proviennent du Nigeria, de Cotonou (par le port) et des environnements ruraux de Porto-Novo. Cette activité est majoritairement exercée par les femmes

4.1.2 Infrastructures

Porto-Novo compte onze (11) marchés dont deux (2) qui ont une importance capitale ont été récemment rénovés. Il s'agit du marché central de Porto-Novo et de celui de Ouando. Le marché vivrier de Ouando à cinq kilomètre de centre-ville s'affirme de plus en plus comme étant le plus important pôle commercial de Porto-Novo avec un caractère régional. Quant au marché central de Porto-Novo, en dehors de produits vivriers, il est plus spécialisé dans les produits manufacturés (conserves, tissus, boissons etc.).

4.1.3 Circuits de commercialisation

La plupart des hydrocarbures et des produits manufacturés commercialisés proviennent du Nigéria. Une partie est consommée sur place et le reste est réexporté vers Cotonou. Les produits provenant du Nigéria arrivent dans la commune par les voies fluviales. Une fois débarqués, les produits sont soit emmagasinés, soit stockés dans les maisons. Ils sont ensuite vendus soit en gros (cas des grossistes), soit en détails dans les boutiques ou sur des étalages de fortune.

Les produits agricoles et d'élevage provenant des communes environnantes de l'Ouémé sont débarqués sur les marchés de la municipalité et servent à alimenter les ménages.

Quant aux produits de la commune (artisanat : paniers, pots, objets d'art ; produits manufacturés : savons ; produits d'élevage : porcins et volailles), ils sont partiellement exportés par les commerçants collecteurs vers le Nigéria et Cotonou soit par voies fluviales, soit par voies terrestres.

4.2 Agriculture

4.2.1 Terres agricoles

Avec les nouveaux découpages administratifs subséquents à la décentralisation, Porto-Novo rural n'existe plus. Les activités de production végétale à Porto-Novo présentent de plus en plus les caractéristiques d'une agriculture urbaine qui a besoin d'un accompagnement technique conséquent en vue de son développement. En effet, la production agricole à Porto-Novo est réduite i) au maraîchage et à la pisciculture dans les zones lagunaires ou dans les basfonds, ii) aux cultures de case pratiquées dans les ouvertures de voies non aménagées et sur des parcelles non bâties, iii) à la production animale et iv) aux activités de transformation.

4.2.2 Productions

Les statistiques agricoles obtenues au niveau du CeRPA ont permis de concevoir le tableau ci-après.

Tableau n°1 : Production agricole dans la commune en 2005 et taux de progression sur les quatre dernières années

Principales Cultures pratiquées	Superficie (ha) en 2005	Rendement (kg/ha) en 2005	Production (tonne) en 2005	Taux annuel d'accroissement de la superficie	Taux annuel d'accroissement de la production
Maïs local	127,5	871	111	-4,91	-4,90
Maïs amélioré	83,5	838	70	-2,42	-9,55
Manioc	88,75	7454	662	-4,29	-3,39
Patate douce	25	4257	108	-1,48	-2,99
Niébé	104	389	40	-0,92	-5,45
Tomate	14	4300	60,2	2,40	0,65
Légume feuilles	116	6453	749	1,89	7,95
TOTAL	559	24 562	1 800	-2,30	-0,58

Source: Monographie communale, 2006

Entre 2002 et 2005, les superficies emblavées et les productions agricoles ont chuté annuellement de 2,3%. C'est le cas pour l'ensemble des cultures sauf les cultures maraîchères. Cette situation est le résultat d'une forte urbanisation de la commune de Porto-Novo qui réduit considérablement les superficies cultivables et, à contrario, la valorisation et l'extension progressive des zones humides ou de bas-fonds dont les potentialités sont appréciables.

4.2.3 Structures d'encadrement

Outres les centres de formation technique créés par le CeRPA Ouémé/Plateau, le centre Songhaï offre aux jeunes entrepreneurs et exploitants agricoles des formations pratiques en agriculture biologique.

La mise en œuvre des réformes des structures étatiques d'encadrement du monde rural a permis la réouverture du Centre Communal pour la Promotion Agricole (CeCPA) à Anavié. Ce centre, dont les conditions d'une bonne fonctionnalité sont encore recherchées, est relayé par des ONG qui, eux aussi, ont une faible capacité d'autofinancement.

4.3 Elevage

L'élevage joue également un rôle important dans la vie socio-économique de la municipalité de Porto-Novo. Il est pratiqué par beaucoup de ménages.

4.3.1 Espèces élevées et leur effectif

L'effectif en 2003 des espèces animales élevées se présente comme suit :

- Bovins : 1.430 têtes ;
- Ovins : 1.025 têtes ;
- Caprins : 7.965 têtes ;
- Porcins : 5.000 têtes. Ces derniers sont souvent décimés par la PPA (peste porcine africaine) ;
- Volailles : 20.000 têtes ;
- Lapins : 6.800 têtes ;
- Aulacodes : 1.650 têtes ;

4.3.2 Différents types d'élevage

Le mode d'élevage souvent pratiqué est la divagation. Parfois, quelques animaux sont en claustration. Les éleveurs individuels sont très nombreux et font l'élevage dans les concessions sans soins. Généralement il s'agit d'un élevage traditionnel en divagation qui constitue un mode d'épargne pour la plupart des pratiquants individuels.

Les statistiques sur l'élevage mentionnent l'existence d'une vingtaine d'éleveurs professionnels qui pratiquent un élevage intensif en enclos.

4.3.3 Personnel et structures d'encadrement

La santé animale est assurée par 2 centres vétérinaires (Arrondissements 1 et 2) et une seule pharmacie vétérinaire installée dans l'arrondissement 4. L'encadrement en soins de santé animale est offert en prestation publique par 2 inspecteurs de viande et en prestation privée par 5 vétérinaires.

4.3.4 Santé animale

Les maladies les plus fréquentes qui sévissent dans la localité sont la trypanosomiase, la pasteurellose bovine, la peste (aviaire et porcine) et les affections cutanées et parasitaires. Les soins appliqués sont les déparasitages

internes et externes. La vaccination est faite contre la peste des petits ruminants et la maladie de newcastle qui généralement sont à grande échelle.

4.4 Energie et Eau

Dans la Municipalité de Porto-Novo, les fournitures d'énergie et d'eau sont largement sous le monopole des sociétés d'Etat.

4.4.1 Energie

Les types d'énergie utilisés à Porto-Novo sont l'énergie électrique, l'énergie solaire, les carburants (Essence, Pétrole, Gaz oil, etc.), le gaz domestique, le bois et le charbon de bois.

L'énergie électrique est exclusivement fournie par Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE) à travers une (1) centrale thermique (en cours d'installation à Houinmè-Gbèdjromèdé) et un (1) transformateur de ville. Aussi certaines institutions ou entreprises sensibles à la mauvaise qualité du courant électrique fourni par la SBEE utilisent des groupes électrogènes autonomes.

L'énergie solaire est utilisée avec l'installation de plaques solaires sur prestation des entreprises privées. Son utilisation est marginale et son efficacité est encore limitée.

Les carburants (Essence, Pétrole, Gaz oil, etc.) sont servis officiellement par les stations services. On en dénombre dix à Porto-Novo dont 1 non fonctionnelle. Ces mêmes produits sont obtenus dans le commerce informel aux bords de presque toutes les voies.

Le gaz domestique est encore faiblement utilisé. Il est servi par les stations services, dans les super marchés et aussi par des commerçants.

Le bois et le charbon de bois sont obtenus dans le commerce.

4.4.2 Eau et assainissement

Le réseau d'assainissement de la ville de Porto-Novo comprend :

- Les collecteurs primaires: la ville de Porto-Novo dispose de 27 830 ml de collecteurs dont 86% sont enterrés. 39% de ces collecteurs existaient avant 1990. 66% des collecteurs sont de forme rectangulaire, 23 % de forme circulaire et 11% de forme trapézoïdale. Les dimensions varient de 1,00x1,00 à 1,80x2,40. Le taux de couverture est d'environ 44% à ce jour.

- Les collecteurs secondaires: ce sont les caniveaux latéraux des voies revêtues: leurs principales fonctions est le drainage de ces voies. La ville dispose d'environ 62 470 ml de caniveaux pour la plupart couverte. Ce réseau s'étend au rythme de revêtement des voies en terre.
- Le Bassin de rétention de Houinmè : C'est le seul bassin existant dans la ville. Il est construit pour supprimer la plus grande doline de la ville. Il a une capacité de 1000 m³

Les actions souvent menées chaque année au niveau de ce réseau sont :

- Le curage des caniveaux aux mois de Mai et de septembre
- Le curage des collecteurs au mois de Mai
- Le curage du bassin de Houinmè
- La fabrication et le remplacement des dallettes cassées ;
- La couverture du collecteur à ciel ouvert derrière la mosquée centrale et l'assainissement des lieux ;
- Le dégagement du lit de la dépression de Zounvi au niveau du centre Songhaï, le drainage de la RNIE1 par le curage de ses ouvrages d'assainissement.

Le Ministère de l'Environnement de l'Habitat et de l'Urbanisme par le biais de sa Direction de l'Assainissement et des Voies Urbaines a initié un projet intitulé : « Etudes pour l'Assainissement des villes de Cotonou et de Porto-Novo », financé par le Fond Africain de Développement. Cette étude, confiée au bureau d'études SNC LAVALIN a été sanctionnée par un rapport sur le plan directeur d'assainissement adéquat pour les villes de Cotonou et Porto-Novo.

Pour le cas de la ville de Porto-Novo, 61km de collecteurs primaires et secondaires sont nécessaires pour assainir complètement la ville pour un coût estimatif de 45.7 milliards. La phase prioritaire a recommandé 30 km de collecteurs avec un accent particulier sur le collecteur G qui est celui du plus grand bassin de la ville. Il est prévu aussi trois exutoires qui sont : la Dépression de Zounvi, de Zounkpa et la lagune de Porto-Novo. Ainsi les réseaux du 3ème et du 5ème arrondissement ont pour exutoire la dépression de Zounvi. Les réseaux de la zone de Hounssouko et Houinmè dépourvue pour instant de collecteurs ont leur exutoire dans la dépression de Zounkpa. Par contre ceux du sud du 2ème arrondissement (la zone de Agbokou) et du premier arrondissement ont pour exutoire la lagune.

Dans le cadre du PGUD phase 2, certains travaux de pavage et assainissement et de construction de collecteurs sont prévus pour les deux années qui viennent. Il s'agit des voies de confortation ou de raccordement des ouvrages déjà réalisés à la première phase du PGUD, et des voies dans les quartiers défavorisés de la ville. Quant aux collecteurs, il est prévu la construction du collecteur I (H. Fusion CEG D.

Kpèvi–Songhai), du collecteur G (DST-Dodji-Hounsouko-Donoukin) et du collecteur C (Ahouantikomè – lagune)

4.5 Transport, urbanisme et communications

4.5.1 Transport

La loi n°97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en république du Bénin es ses articles 88 et 8/9 énonce les prérogatives de la commune en ce qui concerne le transport. La ville de Porto-Novo a la charge :

- de la réalisation et l'entretien des routes, piste et ouvrage d'art
- de la réalisation et de l'entretien des voies urbaines et de leur réseau d'assainissement en zone agglomérée
- de la signalisation
- de la réalisation de l'entretien d'éclairage public
- de la réalisation, de l'entretien et de la gestion des gares routières, des embarcadères et du parking à caractère local

De plus la commune réglemente le transport des biens et des personnes dans son ressort territorial. L'analyse des voies urbaines, les types de transport et les équipements de transport permettra de mieux comprendre ce secteur dans la ville de Porto-Novo.

Les voies urbaines de la ville de Porto-Novo sont de plusieurs types : les voies pavées, les voies bitumées et les voies en terre. Il faut également signaler le chemin de fer qui traverse la ville mais qui n'est plus en service. Depuis quelques années, plusieurs voies ont été aménagées (pavée ou goudronnées) surtout dans les arrondissements centraux. L'ensemble de ces voies est réparti suivant leur importance (cf. carte ci-après).

Le transport des biens et des personnes est assuré à Porto-Novo par taxi moto, les véhicules et moto individuels, la marche à pied pour le transport urbain et par les véhicules de tout genre pour le transport inter-urbain. Le taxi moto communément appelé « zémidjan » est le transport urbain le plus répandu.. Les données sur le nombre des zémidjans, taxi et autres moyens de transport sont très mal connus et il est important de conduire les études pour la connaissance de la situation de départ. Cependant il est collectivement reconnu que la ville de Porto-Novo compte plus de 2.500 zémidjans qui assurent entre 30 et 40% de transport urbain.

Les autres moyens de transport sont les motos et les voitures individuelles ainsi que les pieds. Les taxi et mini bus pour le transport dans la ville ont disparu depuis l'apparition et le développement des zémidjans plus adapté sur des rues fortement dégradées. Il faut aussi signaler l'utilisation de pirogue dans les arrondissements 1

et 3. Les vélos et pousse-pousse sont fréquemment utilisés pour le transport de certains types de marchandises. Le transport vers les villes voisines est assuré par les voitures légères (5 à 6 places) et les bus et mini bus.

Les équipements de transport sont les auto-gars, les parking et les embarcadères. La ville de Porto-Novo compte plusieurs gares officielles et spontanées. Les gares officielles les plus importantes sont :

- Gare OUANDO avec 830m²
- Gare Dangbéklounon avec 5.000m²
- Gare Adjarra-docodji avec 2.500m²
- Gare Saint Pierre et Paul supprimée officiellement depuis peu
- Gare du Pont qui laissera sa place au siège de l'Assemblée Nationale

Chaque auto-gare est gérée dans le cadre de la cogestion avec la ville dont les objectifs sont de faire participer les syndicats dans la gestion des transports collectifs et organiser une meilleure coordination des transports collectifs. Les comités des gares routières ont pour mission de percevoir les droits de chargement et d'assurer la sécurité, l'ordre et la salubrité sur les gares routières.

Quatre (04) parcs de stationnement pour les bus et mini-bus à Saint Pierre et Paul, Agbokou, Déguègan et Djassin. A cela, il faut ajouter des auto-gares spontanées dont deux (02) à Katchi et autour de Ouando. Malgré le déclin du transport fluvial, il existe trois (03) embarcadères dans les arrondissements 1 et 3. Par ailleurs, plusieurs parcs de taxi moto et de garde vélo sont comptés dans la ville. Les parcs de taxi moto sont très peu organisés compte tenu de la forte mobilité des zémidjans.

Le secteur du transport dans la ville de Porto-Novo est animé par plusieurs organisations et syndicat en collaboration avec la Mairie. Les transporteurs inter urbains ainsi que les zémidjans sont organisés en plusieurs syndicats représentés dans la ville de Porto-Novo. Pour les taximan, on peut citer l'UNACOB, l'UCTIB, l'UCTDB et l'UNACODEB.

Les actions d'amélioration des voies urbaines concernent surtout les voies structurantes. De plus les différentes propositions insistent sur la construction de certaines gares routières. Il est également nécessaire de réorganiser le secteur et mettre en place un système de contrôle pour mieux connaître la situation de différents acteurs du secteur ainsi que l'élaboration d'une politique de gestion des transports urbains.

4.5.2 Urbanisme

Le développement urbain de la ville de Porto-Novo a connu depuis les années 60, une extension sur les quartiers ceinturant le boulevard extérieur tels que Kandévié, Houinmè, Djaguidi, Founfoun, Avakpa. Actuellement, l'urbanisation concerne les quartiers comme Dowa, Akonaboé, Djégan-Kpèvi, Djégan-Daho, Gbodjè, Louho, etc. La ville de Porto-Novo s'étend sur 5.213 ha pour une superficie urbanisable de 4.415 ha avec un rythme de croissance spatiale de 2,6%.

L'espace de la ville contient 430 ha de bas-fonds. Le reste est réparti entre les quartiers comme suit : Ouando (1.423 ha), Houinmè (366 ha), Hounsouko (426 ha), Djégan Daho (976 ha), Ilefè (75 ha), Akron (71 ha), Avassa (41 ha), Oganla (60 ha), Houezounmé (21 ha), Zébou (16 ha), Ahouantikomé (35 ha), Degué gare (58 ha), Foun-Foun (215 ha), Djassin (281 ha), Attakè (466 ha), Bas-fonds (430 ha).

La viabilisation des quartiers centraux est bonne. Ce qui n'est pas le cas dans les nouveaux quartiers où l'eau et l'électricité couvrent seulement les rues primaires et secondaires.

La gestion du foncier dans une grande ville comme Porto-Novo est d'une nécessité afin de mieux maîtriser les lotissements mais aussi les mutations des droits sur les parcelles. A cet effet, le registre foncier urbain (RFU) a été réalisé. Par ailleurs, la gestion urbaine est une préoccupation des autorités de la ville. La réalisation du plan directeur d'urbanisme et du plan d'assainissement en est une illustration. Le plan directeur d'urbanisme est valable jusqu'en 2009.

Les grandes orientations du plan directeur d'urbanisme mérite une attention :

- Renforcement des fonctions politique, administrative, économique et culturelle
- Limitation de la croissance spatiale en direction de la frontière
- Ouverture de l'urbanisation au sud de la lagune
- Achèvement de lotissement en cours
- Aménagement de la zone administrative coloniale et des berges de la lagune
- Réhabilitation des quartiers sous-équipés de Tokpota et Djégan Daho
- Remblayage des marécages au sud de la lagune pour abriter un programme immobilier, une réserve d'état et une foire.

4.5.3 Communications

La ville de Porto-Novo bénéficie d'un bon réseau de communication avec un accès relativement facile aux Nouvelles Technologie de l'Information et de la Communication (NTIC) essentiellement géré par des opérateurs privés.

La couverture radiophonique est assurée par la radio nationale ORTB et les radios privées telles que Golfe FM, CAP FM, Maranata, Bénin Culture, Immaculé, Wéké APM, Radio Espoir, Alléluia FM ainsi que toutes les radios internationales.

La couverture télévisuelle est assurée par une télévision publique de l'Office des Radio Diffusion et Télévision du Bénin (ORTB) et toutes les télévisions privées ainsi que les chaînes étrangères dont les émissions couvrent le Bénin.

Le réseau téléphonique de l'Office des Postes et Télécommunication (OPT) facilite la communication ainsi que les opérateurs GSM Libercom, Bénincell, Télécel, Bell Bénin, etc. Une base de données sur le système de communication est disponible au niveau de la DSO. Les arrondissements 4 et 5 bénéficient d'un réseau de communication souterrain pendant que les autres arrondissements ont encore un réseau aérien. La facilité d'accès au réseau Internet favorise l'installation de cyber café dans tous les arrondissements.

La presse écrite est assurée par des journaux ayant leur siège ou une antenne installée à Porto-Novo. Il s'agit de la tribune de la capitale, l'essentiel, le Journal Officiel de la République du Bénin (JORB), le quotidien, Adjinacou, le Tropical, l'action, la marche du temps, Porto Nouvelles, Bénin sport, le Matinal, le progrès, l'ABP, Fraternité, etc. Il faut signaler la création et l'animation des organes d'information au niveau des centres de formation scolaire.

Le réseau de communication de Porto-Novo est également animé par les crieurs publics encore appelés « annonceurs mobiles ». Ces derniers sont au nombre fixe de 86 dont un annonceur par quartier et choisi toujours parmi les personnes âgées.

Somme toute, si le réseau de communication de la ville de Porto-Novo est assez fourni, les prestations fournies par les acteurs sont à améliorer et réglementer.

4.6 Tourisme et hôtellerie

Les secteurs de tourisme et d'hôtellerie sont des secteurs importants et en expansion à Porto-Novo.

En matière d'infrastructures hôtelières, la ville de Porto-Novo dispose de six (6) hôtels qui sont Dona, la Capitale, Ayélawadjè, Beaurivage, Palais oriental et la détente. Les capacités d'accueil des hôtels varient de 20 à 50 lits. Par ailleurs, on constate une prolifération dans tous les arrondissements des constructions de nouvelles structures d'hébergement de toutes catégories : mini-hôtels, auberges, motels, maquis, bars restaurants, etc. au point où leur contrôle par les services compétents n'est pas assuré. Il en est de même des buvettes et débits de boisson.

Ce secteur souffre de la faible importance qu'on lui accorde. En effet, par rapport aux multiples problèmes de développement que vit la population, le secteur tourisme et hôtellerie n'est pas encore ressenti comme une priorité. Ce qui explique

le fait que plusieurs sites touristiques et historiques restent non aménagés encore méconnus par la population visiteurs de Porto-Novo. Ceux qui sont aménagés sont très peu ou pas valorisés causant ainsi des manques à gagner pour la commune et la population. On peut noter cependant une prise de conscience des potentialités touristiques de la ville par les autorités municipales. En atteste l'inscription des projets d'aménagement d'un espace touristique dans le plan directeur d'urbanisme et d'aménagement. Au delà des activités culturelles comme le carnaval et autres, une vraie politique du développement du tourisme et de l'hôtellerie est à mettre en place.

Le potentiel d'attrait des touristes nationaux ou internationaux est élevé grâce aux atouts historiques, culturels et naturelles que sont :

- Les sites culturels comme les musées (Honmê, da Silva, musée ethnographique), les palais royaux (Toffa 1er, Honmè, Kpotozounmè, Onikoi, etc.), les groupes folkloriques « Adjogan, Bourian, Ayinla, etc.), le temple du monstre à 9 têtes, le palais d'initiation des rois, les lieux de cultes (Aveßan, Anata, Egungun, Oro, etc.), le sanctuaire mariale, les bibliothèques, la maison internationale de la culture, la Place Bayol, la place Olory Togbé, le centre international de rencontre des jeunes de la francophonie etc. ;
- Les couvents Gbèloko, Goutin, Houézé, Zangbéto, Ogboni , Egungun, Oro, vodoun,
- les églises et mosquées par rapport à leur architecture ;
- L'habitat notamment le noyau central constitué de concessions, l'habitat traditionnel et l'habitat pré-colonial de type afro-brésilien ;
- Les sites naturels comme le Jardin des Plantes et de la Nature (JPN) ainsi que les abords de la lagune et certaines vues panoramiques.

Par ailleurs la ville de Porto-Novo est un transit naturel pour les touristes qui seraient intéressés par les atouts touristiques des Aguégué et de Sèmè.

4.7 Loisirs et sport

Le loisir à Porto-Novo est limité aux jeux suivants souvent pratiqués dans les rues des agglomérations et sur les places publiques. Il s'agit des activités de divertissement comme quille, domino, pétanque, adji, dame, carte, scrabe, babyfoot, conte, caléta, football, ludo, awalé, folklore, cinéma, claquette « Bountou », palabre, danse. Les activités d'échanges et de loisir sont animées par au moins 20 troupes de théâtre et une trentaine de groupes musicaux. Deux (2) centres de formation musicale sont opérationnels et sont installés dans les arrondissements 2 et 4. Le projet de construction d'un troisième centre à Koutongbé est en cours de finalisation.

Les places et jardins publics constituent des lieux de détente par excellence pour la ville de Porto-Novo. Il s'agit de toutes les surfaces aménagées équipées de banquettes et/ou d'espace vert et faisant l'objet de lieu de distraction ou d'embellissement de la ville de Porto-Novo. Les places publiques de la ville de Porto-Novo n'ont pas le même aspect car les équipements qui constituent chaque place publique ne sont pas semblables. En dehors du jardin botanique, il y a 13 places publiques aménagées dans la ville de Porto-Novo. Il s'agit de :

- La « place Bayol et l'avenue Malan », située face à l'église Notre Dame, couvre 9.000 m², et aménagée par 3.150 m² de gazon, 29 arbres 20 lampadaires, 1 fontaine, 19 banquettes, 10 poubelles, 4 candélabres de 500 watts, un compteur d'électricité, 3 points d'eau et compteurs et la statue du roi Toffa 1^{er}.
- La « place Cité de Grâce » située en face de l'église protestante Cité de Grâce qui couvre une superficie de 750 m² et aménagée par une bordure haute au moyen de 29 palmiers royaux et de 24 m de haie. Elle est équipée d'un point d'eau et de 449 m² de gazon;
- La « place Olory Togbé » située au carrefour Attakè couvrant une superficie de 250 m² et aménagée par 7 arbres, 3 lampadaires, 9 banquettes, 5 poubelles et 1 point d'eau.
- La « place Houssou Mèdé » située sur le boulevard extérieur couvrant une superficie de 8.585 m² et aménagée par 8.585 m² de gazon, des palmiers royaux, une haie et un point d'eau.
- La « place du carrefour Java Promo », située en face à la place de la République, couvre 176 m² de gazon.
- La « place Togô », située face à l'ex-usine électrique, couvre 275 m² et aménagée par une clôture, 6 arbres, 4 palmiers royaux, 3 lampadaires, 7 banquettes, 1 compteur électrique, 1 point d'eau avec compteur.
- La « place Kandévié », située à Kandévié Owodé couvre une superficie de 420 m² aménagée par 320 m² de gazon, 4 arbres, 1 balcon métallique et 5 banquettes.
- La « place Adjarra-Docodji » sur le boulevard extérieur couvre une superficie de 1.250 m² et aménagée par 1.250 m² de gazon, les palmiers royaux, des pots de fleurs et un point d'eau avec compteur.
- La « place de Tokpota 1 » située au cœur de Tokpota couvre 716 m² abrite pour l'instant un bâtiment pour les réunions et n'est pas encore aménagée.
- La « place de Tokpota2 » couvre 1.265 m², aménagée par 7 arbustes, 5 banquettes, 655 m² de gazon.
- La « place de l'Unité » située derrière l'hôpital El Fateih couvre 20.000 m² et aménagée par une clôture en haie vive, 36 lampadaires, 12 projecteurs, 40

banquettes, 1 mini terrain de football, 1 terrain de volley-ball, 1 terrain de basket-ball, des salles de machine et 1 monument de l'unité.

- La « place Agassa Tokpa située au bord de la lagune de Porto-Novo et couvrant une superficie de 375 m². Elle est aménagée par 4 arbustes et 80 ml de haies ;
- La « place de Houinmè » longeant la voie Boulevard extérieur /pharmacie Adjibadé couvre une superficie de 4.200 m² et aménagée par 4.000 m² de gazon, des arbres, des banquettes, des lampadaires, 3 points d'eau et un fresque mural.

L'identification, la situation géographique et les équipements des places publiques de Porto-Novo sont présentés dans le tableau 13.

4.8 Pêche et pisciculture

Porto-Novo dispose d'une zone de pêche le long de la lagune et de pisciculture (étangs sur nappe phréatique) dans les basfonds.

Les techniques de pêche jadis traditionnelles sont en modernisation et utilisent les éperviers, les filets, les nasses, les hameçons et les « Acadja ».

La pisciculture semi intensive en étangs sur nappe phréatique non vidangeable est développée par le centre Songhaï et le CeRPA Ouémé/Plateau.

La pisciculture intensive (production de poissons en bassin) est développée par le centre Songhaï.

Sur la lagune, la pose des enclos est encouragée par le service d'encadrement en vue de sensibiliser les pêcheurs pour la diversification de leurs activités.

4.9 Culture et artisanat

Culture

Le patrimoine culturel de la ville de Porto-Novo est riche et diversifié. Il est caractérisé par :

- Cinq (5) palais royaux. Il s'agit de : palais Honmè, palais Toffa 1^{er}, palais du Roi de Porto-Novo (Roi Kpotozounmè), palai du Roi Onikoi, palais d'initiation des rois.
- Plusieurs temples et lieux de cultes basés sur les valeurs traditionnelles. Il s'agit des temples « Avessan », « Egungun », « Oro », « Zangbéto » avec leur chef Kpakliyaho, « Abèssan » et « Anata »
- Plusieurs lieux de cultes issus des croyances importées et constitués par une dizaine de grandes églises, au moins 25 mosquées centrales et les quatre (4) places Idi.

- Trois (3) musées ou centres d'information culturelle. Il s'agit des musées ethnographiques, Honmè et da-Silva.
- Plusieurs groupes folkloriques traditionnels tels que « Adjogan », « Bourian », « Ayinla », etc.
- Une dizaine de sites et infrastructures culturelles tels que le temple du monstre à neuf têtes, la place Bayol, la place Olory Togbé, le centre international de rencontre des jeunes de la francophonie, la maison internationale de la culture, etc.

Les activités culturelles majeures sont organisées autour de Zangbéto, Ogoni, Egungun, Oro, vodoun, folklore, Adjogan, Bourian et les arts plastiques. On dénombre au moins 25 groupes folkloriques qui garantissent la pérennisation des rythmes, chansons et danses traditionnels de Porto-Novo. Les groupes les plus visibles sont Adjogan, Massègohoun, Midjaya, etc.

Les structures les plus engagées dans l'encadrement, la sauvegarde et la promotion des valeurs traditionnelles de Porto-Novo sont l'UNESCO, la Direction Départementale de la Culture de l'Artisanat et du Tourisme (DDCAT) et la Maison Internationale de la Culture (MIC) en partenariat avec les responsables des palais et lieux de cultes. Il se développe une dynamique endogène d'autopromotion, de conservation et de valorisation qui doit être mieux structurée et soutenue par une politique cohérente locale.

L'Unesco, le groupe de conservation du patrimoine mondial et le gouvernement béninois se sont donnés comme objectifs de sauvegarder et de valoriser l'originalité de la ville de Porto-Novo caractérisée par un mélange de cultures anciennes en prenant en compte tant le parc public que le parc privé. A la suite de diverses études, ils ont engagé les travaux de réhabilitation des principaux sites que sont le Palais Gbècon, le Palais de Honmè, le Musée ethnographique, la Maison Padonou Aminou, la Maison Koukoui Bienvenu. Le site Accron-Gbècon a mérité une attention particulière du fait de la pauvreté, de l'indigence des populations et de la présence sur le site de palais royaux, temples et autres places.

Les centres de documentation et d'information existants sur la culture de Porto-Novo sont la bibliothèque nationale, l'INFRE, l'UNESCO, le CEDIP, musée da-Silva, bibliothèque départementale.

Comme on peut le constater aisément la culture à Porto-Novo a été l'un des secteurs qui a bénéficié de l'attention de beaucoup de partenaires financiers et des décideurs politiques. Une étude d'impact de toutes les actions menées au profit de ce secteur mérite d'être faite car aucun document n'a été identifié à cet effet.

Artisanat

L'artisanat dans la ville de Porto-Novo est très diversifié et organisé. La structure d'encadrement des artisans est le Collectif des Associations et Groupements

Professionnels des Artisans de Porto-Novo qui est une structure décentralisée de la Fédération Nationale des Artisans du Bénin (FENAB). Porto-Novo compte 42 corps de métier dont 28 fonctionnelles et enregistrés dans le répertoire des associations.

Le siège du collectif des artisans de Porto-Novo est installé en face des l'OPT dans le quartier Oganla. Les types de services ou prestations les plus courantes sont la mécanique, la soudure, la menuiserie, le dépannage radio, TV, réparation de bobine, la vitrerie, la plomberie, l'électricité, la coiffure, couture, tissage, tricotage, le fumage de poisson, le transformation de noix de palme et de coco en huile, du manioc en gari, huile en savon, vannerie et alimentation.

L'artisanat concerne aussi bien les femmes que les hommes avec une spécialisation des femmes dans la transformation. Les artisans exercent dans les ateliers le long des rues et sont organisées en plusieurs associations suivant les corps de métier et en fédération. Cependant il se développe de plus en plus un artisanat informel avec une dynamique associative et fédérative.

4.10 Industrie, PMI et PME

Les activités formelles du secteur secondaire sont très peu perceptibles dans le tissu économique de la ville de Porto-Novo. On dénombre à Porto-novo seulement deux (2) industries toutes installées dans la quartier Gbocou. Il s'agit du Centre National de Production de Matériel Scolaire (CNPMS) qui est une imprimerie nationale et de l'Industrie Béninoise de Corps Gras (IBCG) qui est une savonnerie. Ce sont surtout les PME ou PMI qui sont les plus représentés. Les enquêtes de terrain ont dénombré au moins 35 imprimeries, 41 boulangeries, 44 scieries, 10 usines de fabrique de glace, 1 unité de fusion & galvanisation, 4 laboratoires photo, 1fabrique de plastique, 1 fabrique de mèche Nina, 6 fabriques Yaourt et 4 pressing. Ce secteur offre peu d'emplois à la population active.

CHAPITRE V

SECTEURS SOCIAUX

5.1 Santé

Le secteur de la santé dans la ville de Porto-Novo est caractérisé par la complémentarité entre les centres de santé publics et ceux du privé. Cependant, il n'est pas aisé de trouver des données sur des centres de santé privés et leur catégorisation.

5.1.1 Principales maladies

Les endémies fréquentes sont le paludisme, les anémies, les infections pulmonaires, la fièvre typhoïde, la diarrhée (qui font 75% des maladies), le VIH/SIDA, les MST/IST, l'asthme, l'hypertension et le diabète.

Les maladies nutritionnelles fréquentes sont le kwashiorkor, le rachitisme, le goitre, le marasme.

Les statistiques sur les maladies se présentent comme suit :

- Taux de fréquentation des centres : 62%
- Taux de couverture vaccinale : 80%
- Taux de fréquentation des centres traditionnels : >80%
- Taux de prévalence du VIH : 3%
- Taux de malnutris 2,5%

Du point de vue de la fréquentation des centres de santé, les statistiques de 2002 montrent que les taux de fréquentation sont de 72%, 85%, et 59% respectivement pour Porto-Novo¹, 2 et 3. Ces taux sont les plus élevés du département de l'Ouémé. Les taux de fréquentation des cabinets privés ne sont pas connus faute de données.

La médecine traditionnelle à travers la pharmacopée joue aussi un rôle non négligeable dans l'offre des soins de santé aux populations de Porto-Novo. Ainsi, des centres de cession des produits de pharmacopée sont en floraison. Un centre officiel est installé au CHDO et travaille en collaboration avec le personnel de santé de l'état.

5.1.2 Infrastructures et équipements

Les centres de santé publics de la ville de Porto-Novo, selon les statistiques de 2002, se répartissent comme suit :

- Centres de santé centraux (CSC) : 03
- Centre de santé d'arrondissement (CSA) : 09

Dans ces centres publics, on trouve souvent une infirmerie, une maternité, des logements et dépendances et un dépôt pharmaceutique.

A ces centres publics, il faut ajouter 6 infirmeries scolaires, 1 centre hospitalier départemental et 01 centre de pneumo-phthisiologie (CPP) à Acron.

Les capacités d'accueil sont de 2 lits d'hospitalisation et de 134 lits de maternité dans tous les centres de santé. Il faut y ajouter les 340 lits du CHDO et 75 lits du CPP d'Acron. Tous les centres de santé sont pourvus en électricité. Ils sont également équipés d'ouvrages hydrauliques : forage, citerne ou puits traditionnel.

En ce qui concerne les centres de santé privés, les plus connus sont : l'hôpital El Fatehi, les cliniques Louis Pasteur, Bon Samaritain, Clinique Coopérative, Clinique Adébo et les cabinets privés (au nombre de 38). En outre, on compte plusieurs cabinets de soins et d'accouchement d'importance diverse dans tous les arrondissements. Leur nombre est inconnu et plusieurs exercent sans être reconnus officiellement.

Les pharmacies sont également nombreuses. En plus des dépôts pharmaceutiques des centres de santé, on compte environ 22 pharmacies réparties comme suit :

- Arrondissement 1 : 06
- Arrondissement 2 : 05
- Arrondissement 3 : 05
- Arrondissement 4 : 04
- Arrondissement 5 : 02

Comme matériels roulants, on dénombre 17 motos et 7 voitures.

5. 1.3 Personnel de santé

Le personnel de santé de la ville de Porto-Novo intervenant dans le secteur public se présente de la manière suivante.

Catégories Professionnelles.	Effectifs
- Médecin généraliste :	8
- Médecin spécialiste :	17
- Infirmier diplômé d'Etat :	71
- Infirmiers spécialisés :	74
- Sage femme d'Etat :	69
- Technicien de laboratoire:	25
- Aide soignants :	231

Les sources de paiement des salaires du personnel sont le budget national (55%), le financement communautaire (41%) et la collectivité locale (4%). Les ressources

financières proviennent essentiellement des recettes des formations sanitaires et des crédits alloués par le budget national. Le financement communautaire permet juste de couvrir les dépenses de fonctionnement. L'appui financier de quelques bailleurs de fonds tels Fondation Raoul Follereau, USAID, UNICEF, OMS et Banque mondiale est aussi constaté. L'Etat prend essentiellement en charge les salaires des agents émergeant au Budget national et la construction des infrastructures sanitaires.

5.1.4 Dépenses de santé

Le tableau ci-après présente les dépenses et les recettes des principaux centres de santé de la municipalité de Porto-Novo.

Tableau 2 : Recettes et dépenses issues des fonds communautaires des centres de santé

Centre de santé	Recettes (Fcfa)	Dépenses (Fcfa)	taux de recouvrement (%)
Porto-Novo 1	91.519.942	84.971.018	1,08
Porto-Novo 2	78.972.174	81.506.400	0,97
Porto-Novo 3	33.903.101	33.245.171	1,02

Source : Statistique DDSP 2002

De l'analyse de ce tableau, il ressort que les centres de santé de Porto-Novo ne sont pas viables.

En effet, les recettes ne couvrent pas largement les dépenses. Le taux de recouvrement doit être supérieur à 1,2 pour qu'un centre de santé soit viable. C'est dire qu'il est nécessaire de mieux gérer les centres de santé en réduisant les dépenses et en améliorant les recettes. Une analyse plus détaillée de la gestion des centres de santé devra être entreprise par la ville afin de mieux comprendre le système de gestion pour son amélioration.

5.2 Action sociale

Les structures qui offrent les services sociaux dans la ville de Porto-Novo sont les Centres de Promotion Sociale (CPS) installés dans les arrondissements 2, 4 et 5. On note aussi les structures confessionnelles et les ONG tels que Croix rouge, Jeunesse Unie, Caritas, Don Bosco et Centre Social de Ouando.

Les types de prestations sont l'appui à l'artisanat, les distributions de médicaments, la formation, la récupération des enfants démunis, l'encadrement et le suivi des

groupements, la réinsertion des personnes handicapées, les secours aux sinistrés, la mobilisation sociale et IEC sur les états civils, la lutte contre les trafic et travail des enfants mineurs. Les performances obtenues dans ce secteur sont encore faibles parce que la demande dépasse largement les capacités d'intervention des structures existantes et le personnel n'est pas motivé. Aujourd'hui tous les CPS à Porto-Novo fonctionnent au ralenti.

5.3 Education

Le système éducatif de la ville de Porto-Novo regroupe tous les ordres d'enseignement. Dans le secteur du publique et dans le secteur privé, il existe des Ecoles Maternelles, des Ecoles Primaires et des Ecoles Secondaires (lycées et Collèges). Le système est administré par plusieurs structures qui émanent des structures déconcentrées de l'Etat ayant à charge les différents ordres d'enseignement. Il existe aussi deux (2) Circonscriptions Scolaires et les Ministères des Enseignements Primaire et Secondaire (MEPS) ainsi que plusieurs de ses structures comme l'INFRE sont installés à Porto-Novo. Le tableau 18 ainsi que les cartes thématiques 5, 6 et 7 présentent les localisations des écoles publiques dans la ville de Porto-Novo.

L'enseignement maternel et primaire est assuré par des écoles publiques et un nombre important d'établissements privés. Il y a 41 écoles pour un effectif de 7.469 écoliers dont 4.022 garçons et 3.447 filles dans la seule circonscription scolaire d'Attakê en 2003.

Les Ecoles Primaires Publiques de la ville de Porto-Novo sont dégradées à 60 % et plus de 50% de ces écoles n'ont pas clôture. Les écoles Maternelles et Primaires (EMP) de Hlogou et de Houinmè illustrent ces niveaux élevés de dégradation et l'école de Hounsa qui depuis 1 an a bénéficié d'un module de trois salles de classes n'a pas de clôture. L'école la plus dégradée est celle de Tchinvié située dans le 2ième arrondissement. Les écoles primaires Akonaboè et Dowa Hlingbé sont construites en pailles. Akonaboè vient de recevoir un module de 3 classes grâce au don japonais.

Le premier Arrondissement est moins pourvu en établissements scolaires. Il y a une école maternelle, sept complexes scolaires et une école secondaires pour 34.553 habitants. Ce qui est supérieur aux normes actuellement en vigueur.

L'état de délabrement prononcé des écoles publiques à Porto-Novo et leur niveau d'équipement assez bas imposent de lourds investissements pour maintenir le taux de scolarisation de la population à 85% (PPDI, 1997). Pour remédier à ces insuffisances la ville s'est dotée d'un programme pluriannuel de développement et d'investissement (PPDI, 1997) dans lequel sont consignées les actions futures à mesurer. Il s'agit par exemple de la construction de 357 salles de classes et la création de 17 écoles maternelles.

L'**enseignement secondaire** est assuré par deux (2) lycées que sont les Lycées Toffa 1er et Béhanzin et une douzaine de collèges. L'effectif moyen d'élèves formés chaque année est évalué à 20.044 élèves. Un effectif de 775 enseignants en 2002 assure la formation des élèves.

Certains Collèges d'Enseignement Général (CEG) tels que « Les Cocotiers », « Ouando », et « Koutongbé » ne sont pas clôturés. Le CEG Akpassa affichent également un niveau de dégradation avancé.

L'**enseignement technique et professionnel** est assuré et encadré par quatre (4) structures à savoir le lycée technique, l'Ecole nationale de la gendarmerie, l'Ecole Nationale supérieure des armées et la Direction régionale des enseignements techniques et de la formation professionnelle

L'**enseignement universitaire** n'est pas absent à Porto-Novo. En effet les centres de formation universitaire suivants y sont implantés. Il s'agit de l'Ecole Normale Supérieure (ENS), l'Institut Régional de Magistrature, l'institut de mathématique et de Sciences Physiques (IMSP), l'Institut Nationale de la Jeunesse de l'Education Physique et Sportive (INJEPS), l'Ecole du patrimoine Africain (EPA). Aussi deux centres universitaires privées (Université des sciences et technologie du Bénin et Université Africain Protestant) sont installés à Porto-Novo.

L'**alphabétisation** ou la formation des adultes est organisée par au moins huit (8) centre officiellement reconnu avec un effectif de 28 personnels enseignants. L'alphabétisation se fait par les centres sociaux à des groupements à cause de l'absence de centre d'alphabétisation.

Sommes toutes, le secteur de l'éducation publique ou privé et de l'alphabétisation ou éducation des adultes demeure un secteur sensible mais peu encouragé et caractérisé par une absence cruciale de personnel qualifié et motivé ainsi que de matériels et équipements adéquats de travail.

La prolifération de structures privées de formation dont les prestations sont onéreuses échappe au contrôle de l'Etat et des autorités locales.

CHAPITRE VI

RESSOURCES FINANCIERES

Les ressources de la Commune sont de plusieurs ordres : les ressources propres (internes), les ressources de l'Etat et les ressources externes.

Les ressources internes de la Commune comprennent :

- les ressources budgétaires propres : il s'agit des ressources fiscales et non fiscales figurant dans la nomenclature budgétaire ;
- les fonds de concours : dons, legs et recettes diverses provenant de tiers dans le cadre de la réalisation des infrastructures socio- économiques et communautaires.

6.1 Evolution du budget communal

Les ressources pour le fonctionnement et les investissements de la commune sont d'ordre fiscal et non fiscal.

Capacité d'investissement

Le déséquilibre financier mis en évidence compromet la capacité d'investissement de la ville et accroît le risque que le développement de la ville de Porto-Novo dépende exclusivement des aides extérieurs.

L'amélioration des finances locales passe par i) l'accroissement des recettes et ii) la maîtrise des charges. L'actualisation du Régime Foncier Urbain (RFU) en cours constitue un espoir certain pour y parvenir. Il faudra aussi l'accompagner de dispositions conséquentes pour améliorer les performances des institutions qui auront la charge de sa mise en œuvre.

Tableau 3 : Evolution des équilibres budgétaires et capacité d'investissement

Années	Recettes (Fcfa)	Dépenses (Fcfa)	Soldes (Fcfa)
2001	1 284 653 647	1 226 737 460	57 916 187
2002	760 885 735	1 662 234 793	-901 349 058
2003	1 235 750 343	1 789 718 627	-553 968 284
2004	1 432 792 445	2 201 470 816	-768 678 371
Cumul sur 4 ans	4 714 082 170	6 880 161 696	-2 166 079 526
Moyenne annuelle	1 178 520 543	1 720 040 424	-541 519 882

Sources : Rapport Mairie/DAF, 2001 à 2004.

Capacité de mobilisation des ressources propres

Le financement du développement local se fait à travers les partenaires au développement mais leur apport est toujours conditionné par la constitution d'une contrepartie financière du bénéficiaire. Les expériences de mobilisation des

ressources propres de la ville de Porto-Novo ont été capitalisées sur les années 20021 à 2004 et présenté dans le tableau 29.

Les résultats montrent que cette mobilisation enregistre aussi une faible performance par rapport aux prévisions (54% de réalisation) et elle n'a atteint que moins de 150 millions chaque année.

Tableau 4 : Evolution de la mobilisation des ressources propres

Années	Prévisions (Fcfa)	Exécutions (Fcfa)	Taux de réalisation
2001	214 161 972	126 633 816	59%
2002	228 370 250	133 598 193	59%
2003	301 627 431	159 477 831	53%
2004	359 620 435	179 198 073	50%
Cumul sur 4 ans	1 103 780 088	598 907 913	54%
Moyenne annuelle	275 945 022	149 726 978	54%

Sources : Rapport Mairie/DAF, 2001 à 2004.

6.2 Recettes

En somme, 20% des recettes de la ville de Porto-Novo proviennent de la fiscalité, 65% des taxes de voirie 13% de recettes propres et 1% des autres recettes exceptionnelles. Les recettes propres concernent celles que génèrent certaines manifestations de la commune.

Sur les 5 dernières années, la ville de Porto-Novo mobilise chaque année en moyenne 72% des prévisions de recette soit moins de 1,2 milliards de Fcfa. Les efforts cumulés sur 5 ans n'ont permis de mobiliser que 6,8 milliards malgré le renforcement des structures après l'installation des élus locaux.

Selon les statistiques de l'INSAE sur les finances locales, chaque année la ville de Porto-Novo perd constamment environ 400 millions de Fcfa soit 2 milliards sur les 5 ans sur les recettes fiscales. Les structures chargées des recouvrements n'arrivent à réaliser que 32% des émissions. L'évasion fiscale est importante soit 68% des prévisions. Ceci peut aussi s'expliquer par l'incivisme fiscal des contribuables mais également par une contre performance des structures de mobilisation des ressources municipales.

Dans tous les cas de figure, les responsables municipaux doivent assurer à la population de Porto-Novo une gestion efficiente et transparente des ressources financières mobilisées.

6.3 Dépenses

Les dépenses totales sur 5 ans s'élèvent à environ 9,6 milliards (cf Tableau 26) alors que les ressources obtenues n'atteignent que 6,8 milliards (cf. tableau 25). Ce qui n'est pas un bon indicateur qui assure la durabilité du fonctionnement des institutions.

Sur cinq années consécutives les prévisions de dépense sont constamment exécutées à 75%. Ce qui pose soit un problème de surestimation des besoins ou un problème de contre-performance dans la consommation des ressources.

L'analyse de la structure des dépenses de l'exercice 2004, que présentent le graphique 6 et le tableau 26, fait apparaître que le fonctionnement occupe 26% des dépenses contre 18% d'investissement pendant que les dépenses utiles qui concernent surtout les entretiens des réalisations prennent 58% des dépenses.

Aussi, le fonctionnement de l'administration municipale occupe 97% des charges de fonctionnement, l'entretien des voies urbaines consomme 50% des dépenses utiles et les réalisations des équipements socio-communautaires dans la ville occupent 52% des dépenses d'investissement.

CHAPITRE VII

CONTRAINTE ET ATOUTS DE LA COMMUNE

Tableau n°5 : Atouts, contraintes, opportunités, menaces

Secteurs	Atouts	Contraintes	Opportunités	Menaces
1. Education publique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Disponibilité de certains tous les ordres d'enseignement ▪ Existence de ressources humaines mobilisables 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pléthore d'élèves dans les salles de classe ▪ Infrastructures insuffisantes ▪ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence du MEPS, de la DDPS, INFRE, UNESCO ▪ Ouverture de l'éducation au secteur privé 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Grèves répétées ▪ Gel du recrutement du personnel qualifié ▪ Fermeture de l'ENI et accès limité au ENS ▪ Non transfert des compétences aux communes
2. Education privée	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Disponibilité de jeunes diplômés à exercer le métier ▪ Existence de nombreux établissements privés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cherté de la scolarité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de l'appui de l'Etat aux écoles privées 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lieux d'implantation des écoles (bâtiments inadaptés)
3. Alphabétisation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Disponibilité des femmes pour l'alphabétisation ▪ Existence du centre Municipal de l'alphabétisation ▪ Existence et organisation des maîtres d'alphabétisation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible taux d'alphabétisme 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exigence d'alphabétisation par certains partenaires au développement ▪ Existence du centre départemental de l'alphabétisation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque de volonté politique
4. SANTE, NUTRITION et action sociale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de la commission permanente des affaires sociales ▪ Existence des CPS et CS 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque de synergie au niveau des ONG qui interviennent dans le domaine social 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ existence des partenaires au développement ▪ Existence des structures déconcentrées de l'Etat 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ faible taux de recrutement du personnel de santé par l'Etat

Secteurs	Atouts	Contraintes	Opportunités	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Apport de plus en plus important des tradipraticiens 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance d'infrastructures sanitaires ▪ Frais de soins et d'hospitalisation trop élevés 	<p>dans les secteurs (DDSP, DDFPRSS, CHDO, DANA dans les arrondissements</p>	
5. PMI / Industrie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de main d'œuvre numériquement suffisant ▪ Existence d'espace foncier pour les PMI 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coût élevé de l'énergie électrique ▪ Impôts et taxes élevés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ existence de structures de financement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Forte consommation des produits du Nigéria qui inhibe les initiatives de création des PMI
6. Artisanat	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence des structures organisées (Collectif des artisans) ▪ Disponibilité de matières premières ▪ Patrimoine culturel et cultuel ▪ Existence d'une base d'appui et des centres de développement communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coûts élevés des matières premières ▪ Impôts et taxes élevés ▪ Etroitesse du marché 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de partenaires au développement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Concurrence de la sous région
7. Energie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence d'une centrale thermique ▪ Ville de grand soleil ▪ Disponibilité des ressources énergétiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lenteur dans l'aménagement qualitatif du territoire municipal 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ projet d'interconnexion CEB-NEPA 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ dépendance de source d'énergie extérieure

Secteurs	Atouts	Contraintes	Opportunités	Menaces
8. Culture loisirs et sports	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de ressources humaines compétentes et organisées ▪ Présence de l'INJEPS pour la formation des cadres ▪ Richesses et diversité culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance des complexes sportifs et des centres de loisirs ▪ Faible professionnalisme des acteurs ▪ Absence de politique sportive et culturelle 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ complexe sportif d'Akpro-Misséré ▪ Projet de centre de formation en musicologie et animation culturelle (Koutongbé) ▪ Expertise des cadres de la diaspora) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recrutement des compétences par les clubs extérieurs ▪ Piraterie des œuvres artistiques
9. Communication	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ressources humaines disponibles ▪ Existence des organes de presse ▪ Couverture par plusieurs réseaux ▪ Brassage linguistique ▪ Situation géopolitique (Capitale du Bénin) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accès difficile au réseau téléphonique classique 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Capitale du Bénin (Situation géopolitique) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Monopole d'Etat sur le téléphone conventionnel ▪ Coût élevé de la communication GSM
10. Tourisme et hôtellerie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de sites touristiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ insuffisance d'infrastructure hôtelière ▪ Hébergement des étrangers à domicile ▪ Insuffisance de valorisation des richesses touristiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pèlerinage religieux ▪ Foires et expositions 	<ul style="list-style-type: none"> ▪
11. Elevage	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Forte consommation des produits carnés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance d'agents vétérinaires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de centre de formation ▪ Proximité du nigéria 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Peste porcine africaine ▪ Importation des produits congelés

Secteurs	Atouts	Contraintes	Opportunités	Menaces
			<ul style="list-style-type: none"> Existence de laboratoire vétérinaire 	
12. Pêche	<ul style="list-style-type: none"> Existence de plan d'eau Existence des bas-fonds 	<ul style="list-style-type: none"> Forte pression sur les plans d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> existence de CeRPA et ONG Existence du projet PADPPA 	<ul style="list-style-type: none"> Encombrement des plans d'eau par des Jacinthe d'eau
13. Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> Existence des basfonds Existence d'eau Existence d'organisations professionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> Manque d'espace cultivable 	<ul style="list-style-type: none"> Existence du PTAA (INRAB) Existence du CeRPA Existence des projets (PADRO) Existence des IMF Songhaï 	<ul style="list-style-type: none"> Aléas climatiques Surpopulation
14. Commerce	<ul style="list-style-type: none"> Echange culturel (brassage) 	<ul style="list-style-type: none"> Accès difficile au crédit Prédominance du secteur informel 	<ul style="list-style-type: none"> Proximité du nigéria cotonou togo 	<ul style="list-style-type: none"> Intervention de la douane à l'intérieur de la ville Insécurité
15. FINANCE (Epargne et Crédit)	<ul style="list-style-type: none"> Existence structures informelle Epargne 	<ul style="list-style-type: none"> Non recouvrement des prêts 	<ul style="list-style-type: none"> Existences des IMF ONG et Banque 	<ul style="list-style-type: none"> Prolifération IMF informel
16. Urbanisme et habitat	<ul style="list-style-type: none"> Existence du plan directeur d'urbanisme 	<ul style="list-style-type: none"> Dégradation des voies Non respect du plan d'urbanisme Non respect des normes 	<ul style="list-style-type: none"> Programme spécial de réhabilitation de PN 	<ul style="list-style-type: none"> L'érosion hydrique Absence d'orientation claire de l'Etat en matière d'urbanisme
17. Urbanisme (Transports urbains et inter	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'un certain nombre de voies revêtues formant une boucle de circulation 	<ul style="list-style-type: none"> Non respect du code de la route 	<ul style="list-style-type: none"> Existence ou projet d'accord de jumelage avec certaines villes étrangères InterVille entre les 	<ul style="list-style-type: none">

Secteurs	Atouts	Contraintes	Opportunités	Menaces
urbains)			communes de l'Ouémé	
18. Urbanisme (Voirie et Infrastructures routières)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de feux tricolore ▪ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ PGUD ▪ Financement BOAD ▪ Existence d'un projet d'aménagement de la rocade 	<ul style="list-style-type: none"> ▪
19. Cadre de vie et environnement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance de stratégie et d'infrastructure dans la gestion des déchets solides et ménagers 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Station d'épuration 	<ul style="list-style-type: none"> ▪
20. Eau et assainissement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan directeur d'assainissement réalisé par IGIP-Afrique 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance du réseau d'assainissement ▪ Manque de réseau d'assainissement collectif 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪
21. Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 brigades territoriales ▪ 1 brigade mobile ▪ 1 brigade des recherches ▪ 1 commissariat central ▪ 5 commissariats d'arrondissement ▪ Sapeur pompier ▪ CRS ▪ BAC ▪ ENSA ▪ GGM 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance de moyens humains et matériels de lutte contre l'insécurité ▪ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Direction générale de la gendarmerie nationale ▪ DDPN ▪ Groupement régional sud ▪ Compagnie de la gendarmerie ▪ Groupe d'intervention de la Gendarmerie GIGN ▪ Brigade de recherche ▪ Brigade routière ▪ 2 Brigade territoriale ▪ DDPN 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Criminalité Trans-frontalière
22. Finances	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diversité et multiplicité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible taux de 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Institution de la taxe de 	<ul style="list-style-type: none"> ▪

Secteurs	Atouts	Contraintes	Opportunités	Menaces
Municipales	de matières imposables ▪ Existence du RFU	recouvrement des impôts et taxes ▪ Incivisme fiscal ▪	développement local ▪ Transfert des compétences	
23. ADMINISTRATION MUNICIPAL E et SERVICE PUBLIC	▪ Commune à statut particulier ▪ Capitale du Bénin	▪ Insuffisance de performance de l'administration Municipale ▪ Insuffisance de motivation des acteurs de l'administration Municipale	▪	▪ Non renouvellement des chefs quartiers
24. Mines	▪ Existence de carrières de sable lagunaire	▪ Exploitation limitée ▪ Dégradation de l'écosystème aquatique et de l'environnement ▪ Manque de prospection et d'exploration des richesses du sol et du sous-sol de la municipalité	▪	▪
25. Organisation de la société civile	▪ Existence de plusieurs OSC (ONG, AD, GF, GJ, AD, CDQ, etc.)	▪ Insuffisance de performance des OSC	▪	▪

Source : Résultats d'atelier, PDM 2005.

CHAPITRE VIII
PROMOTION DE L'ECONOMIE
LOCALE ET PRINCIPALES FILIERES
PORTEUSES

8.1 Promotion de l'économie locale

8.1.1 Rôle de la commune

Le rôle de la commune est d'améliorer les capacités de production, de commercialisation et de consommation des agents économiques de la commune en instituant un environnement favorable à la création et à la prospérité des entreprises et activités génératrices de revenus.

De façon concrète, pour promouvoir son économie, la commune doit jouer un :

- *Rôle de proximité* : Connaître, informer, organiser et coordonner les entreprises et autres acteurs de l'économie locale.
 - Organiser les acteurs du développement local
 - Assurer la communication et la mobilisation sociale en faveur de l'entreprenariat et des activités génératrices de revenus
 - Favoriser la création de structures, de groupements ou de démarche de type coopératif pour bénéficier des économies d'échelle
- *Rôle d'orientation et planification* : Définir le profil économique
 - Recenser les potentialités et les débouchés
 - Planifier le développement local et le suivi évaluation
 - Mobiliser les ressources (financières, matérielles, humaines etc.)
 - Développer une approche consensuelle et participative des choix économiques
 - Aménager le territoire et développer une politique foncière (définition de zone industrielle viabilisée etc.)
 - Faciliter la mise en œuvre et le suivi des planifications locales
- *Rôle d'appui* : Développer les aides immatérielles
 - Assurer l'appui conseil et les formations
 - Appuyer la création et la promotion des entreprises et des activités génératrices de revenus
 - Faciliter l'accès au crédit
 - Appuyer la commercialisation en favorisant par exemple la création des groupements d'achat ou de commercialisation
- *Rôle de facilitation* : créer un cadre institutionnel fiable
 - Promouvoir les infrastructures socio-économiques

- Faciliter les activités économiques (lois, textes, règlements etc.)
- Attirer les investisseurs par la bonne gouvernance
- Créer et promouvoir un label
- Développer une politique locale attrayante
- Assurer le plaidoyer et développer les partenariats en faveur de la réalisation des projets du PDC

8.1.2 *Les acteurs impliqués*

- Les acteurs politiques (Maires, Conseillers communaux, les Chefs d'arrondissement)
- Les acteurs institutionnels, (Services déconcentrés de l'Etat, structures publiques et privées etc.)
- Les acteurs économiques, (Commerçants, Entrepreneurs, producteurs, transformateurs, sociétés, etc.)
- Les acteurs sociaux et culturels, (Chefs traditionnels, les notables, groupes sociaux professionnels etc.)
- Les ONG, les réseaux d'acteurs, etc.

8.1.3 *Stratégie actuelle de mobilisation des ressources locales*

La stratégie actuelle de mobilisation des ressources locales repose sur les axes principaux suivants :

- une amélioration des recettes issues des prestations de la mairie : elle se fait par la fourniture par la mairie d'une bonne prestation de services, le renforcement des capacités du personnel, l'équipement du personnel et la sensibilisation sur la conscience professionnelle ;
- un accroissement significatif du taux de recouvrement des taxes par l'élargissement de l'assiette fiscale, la sensibilisation de la population et l'unicité de la caisse (gestion transparente) ;
- une implication de la diaspora par une identification des fils de la commune résident soit dans les autres localités du Bénin soit hors du Bénin.

8.1.4 *Stratégie future de mobilisation des ressources locales*

La stratégie future de mobilisation des ressources locales repose sur les axes principaux suivants :

- un renforcement de l'implication de la diaspora dans les activités de développement de la commune ;
- une poursuite de l'amélioration des recettes et de l'accroissement de l'assiette fiscale ;
- une organisation en filières des spéculations qui s'y prêtent le mieux ;
- une mise en œuvre des dispositions sécuritaires pour les transports transfrontaliers des produits venant du Nigéria.

8.2 Valorisation des filières porteuses

8.2.1 *Principales filières porteuses de la commune*

La confrontation des atouts, contraintes, menaces et opportunités de la municipalité de Porto-Novo a permis le choix des quatre filières importantes suivantes :

- Volaille : qu'il soit de race améliorée ou locale, l'élevage de la volaille est présent dans tous les ménages. Actuellement, un projet intercommunal d'appui à la production de volaille est élaboré pour l'ensemble des communes de Adjarra, Avrankou, Ifangni et Porto-Novo ;
- Transport : il occupe une bonne frange de la population. La mobilité des biens et des personnes est importante dans cette capitale du Bénin
- Pisciculture : la municipalité de Porto-Novo est ceinturée par des plans d'eau. Cette potentialité a besoin d'être valorisée ;
- Cultures maraîchères : idem pour la pisciculture.

8.2.2 *Filière levier de développement de la commune*

Choix de la filière levier

Parmi les cinq filières importantes de la commune, la filière choisie pour être levier de développement communal est le couplage de la volaille.

Intrants et disponibilité

Les principaux intrants nécessaires au développement de la filière volaille/porc et leur disponibilité sont présentés dans le tableau ci-après.

Tableau n°6 : Intrants de la filière volaille et leur disponibilité

Intrants	Niveau de disponibilité			Lieu de disponibilité
	Faible	Moyen	Elevé	
Poussins d'un jour		X		Nigéria
Provende			X	Nigéria Centre Songhaï

Source : Monographie communale, 2006

Extrants et commercialisation

Les extrants directs et indirects de la filière volaille et les débouchés potentiels pour leur écoulement est présenté dans le tableau ci-après.

Tableau n°7 : Extrants de la filière volaille et leur écoulement

Extrants directs et indirects	Importance du marché			Lieu d'écoulement potentiel
	Faible	Moyen	Elevé	
Poulet sur pied			X	Porto-Novo, Nigéria, Communes environnantes
Viande de poulet		X (à cause de la grippe)		Porto-Novo, Nigéria, Communes environnantes
Œufs			X	Porto-Novo, Nigéria

Source : Monographie communale, 2006

Rentabilité de la culture

Une étude de rentabilité conduite en atelier interne avec les professionnels de l'élevage a montré que l'élevage de volailles constitue un placement intéressant. Le taux de rentabilité interne est supérieur à celui pratiqué par les banques et mêmes les institutions financières de la place.

8.2.3 *Approche communale de valorisation de la filière levier*

L'implication de la commune dans la valorisation de la filière levier se situe à trois niveaux :

- *Production* :

- Facilitation à l'acquisition des intrants (provende, poussins etc.) par une organisation de leur transport ;
- Appui technique à la professionnalisation des éleveurs (formation, appui conseils, etc.) ;
- Initiation d'étude sur le niveau de production et l'identification des éleveurs ;
- Facilitation du financement de l'activité à grande échelle.

- *Transformation/conservation*

- Facilitation à l'acquisition des équipements de transformation des produits d'élevage (fabrique de saucisse de volaille etc.)
- Amélioration du système de restaurations à base de porcs et volailles

- *Commercialisation*

- Création d'un label pour la qualité de la préparation de la viande de volaille soit sous la forme de saucisse ou de grillade ;

CHAPITRE IX

PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

9.1 Evolution des potentialités de la commune

Quatre potentialités donnent à la municipalité de Porto-Novo des avantages significatifs par rapport à beaucoup d'autres communes du Bénin :

- la disponibilité des voies fluviales et terrestres ;
- une diaspora importante et mobilisée ;
- la compétence accumulée avec le temps des éleveurs
- une population jeune et enthousiaste

9.2 Perspectives de développement économique de la commune

Les perspectives de développement économique reposent sur l'utilisation optimale des potentialités dans un cadre spatial défini par le Schéma Directeur d'Aménagement de la commune.

En effet, le caractère périurbain de la commune l'autorise à s'investir dans des spéculations peu consommatrices d'espace et la petite industrie. Il s'agit d'activités familiales dont l'accompagnement par la commune est nécessaire pour leur assurer une bonne performance.

La maîtrise des coûts de production par les exploitations familiales devra être facilitée par l'accès à meilleur prix aux facteurs essentiels de production que sont l'énergie, l'eau, le transport. Les performances affichées par commune pour rendre disponibles ces facteurs de production sont constantes durant les deux dernières années.

Ainsi, la commune pourra espérer atteindre une production industrielle et favoriser l'installation de petites et moyennes industries alimentaires.

CONCLUSIONS GENERALES

La position géographique stratégique de la municipalité de Porto-Novo fait d'elle un carrefour de transit entre le Nigéria et les communes du Bénin. Cette position confère à la commune une fonction importante dans l'économie intercommunale. Mais les routes et des pistes de la commune, dans leur état actuel, n'accompagnent pas cette fonction.

Le mode de tenure foncière basé sur la propriété foncière et la faible disponibilité de l'espace agricole ont orienté les choix économiques de la commune. En effet, les filières importantes choisies par la commune pour impulser son propre développement ne sont pas consommatrice d'espace. Non seulement ces filières intègrent naturellement le genre, mais également elles font partie du quotidien, à des degrés divers, des activités des ménages et des familles.

Mais pour jouer le rôle de moteur de développement de la commune, les filières volaille/porc choisies ont besoin d'être accompagnées par la commune. A ce titre, cette dernière, dans le cadre de la promotion de son économie locale, doit accompagner les filières tant au niveau de la production, de la transformation/conservation que de la consommation.